

LE 15^e JOUR DU MOIS

MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
FÉVRIER 2015 - 241



bpost
PB-PP
BELGIEN - BELGIQUE
Bureau de dépôt Liège X
Editeur responsable :
Annick Comblain
Place de la République française
41 (bât. 01)
4000 Liège
Périodique
P. 102.039
Le 15^e jour du mois
Mensuel
sauf juillet-août

TERRE À TERRE

L'Année internationale 2015 sera celle des sols

PAGES 2 et 3



Sols sous prairie calcaire, Angleterre

PAGES 12 ET 13

L'APRÈS LIMA

6 questions à Pierre Ozer

PAGE 15

GOVERNANCE

Le Recteur dévoile son plan d'action

PAGE 23

MICROSCOPE

Les docteurs de l'ULg 2013-2014

2015, Année internationale des sols

Sous nos pieds,

Si tout le monde est au courant des problèmes de déforestation, de réchauffement climatique ou encore de pollution des océans, les enjeux liés aux sols font beaucoup moins parler d'eux. Cela devrait changer en 2015 : cette année leur est dédiée internationalement. Un événement auquel Gembloux Agro-Bio Tech prend part, pour rappeler que rien ne serait possible sans ce qui se trouve sous nos pieds.

LOIN DES YEUX, loin du cœur. C'est bien connu : on apprécie d'autant plus ce qui se situe à portée de regard. Pas de chance pour les sols ! Si l'on admire volontiers le ciel et le soleil, si on aime parcourir les paysages verdoyants, si l'on s'émerveille devant les mers ou les rivières, notre vision s'attarde généralement peu sur ce que l'on a sous la semelle.

Parce qu'on le voit moins, ce milieu à ras-de-terre a longtemps été le parent pauvre de la recherche, des préoccupations politiques, des inquiétudes du grand public. D'ailleurs, les océans, l'eau douce, les forêts ou encore les montagnes ont eu droit, avant lui, à une année placée sous leur signe. Mais cette fois, c'est à son tour d'être sous les feux de la rampe ! L'Assemblée générale des Nations unies a en effet décrété que 2015 serait l'"Année internationale des sols".

Une manière de rappeler que rien ne serait possible sans eux. « Si on devait faire l'analogie avec le corps humain, on pourrait dire que les sols sont à la fois les poumons, le squelette, l'estomac et le foie de l'environnement terrestre, compare Jean-Thomas Cornélis, pédologue, chargé de cours au sein du département "Biose" à Gembloux Agro-bio Tech. Le sol est un grand travailleur de l'ombre, remplissant un grand nombre de services écosystémiques : il nourrit la planète, purifie l'eau, contribue à l'équilibre de la composition de l'air et permet de construire nos abris. »

POUVOIR D'ATTRACTION

Bref, sans sols, pas de vie sur terre. Ce rôle indispensable sera (re)mis en lumière à l'occasion de cette Année internationale, qui se concrétisera à l'ULg par l'organisation dans les prochains mois de plusieurs événements liés à la thématique retenue (voir ci-contre).

« Les sols varient dans le temps et l'espace ; ces différences importent, tout comme la diversité de la vie qui s'y trouve. Un grand nombre de leurs êtres vivants sont difficilement perceptibles, ce qui explique que la communication autour de la protection de la biodiversité des sols n'engendre pas le même entrain que celle d'espèces emblématiques telles que le panda, l'abeille ou le diable de Tasmanie », poursuit Jean-Thomas Cornélis. Les sols et ceux qui y vivent (une poignée de terre comporte quasi autant de micro-organismes que d'êtres humains sur la planète) ont pourtant grand besoin de cette protection. Bien que certains événements naturels, comme les grands glissements de terrain, sont responsables de leur dégradation, l'homme n'y est pas non plus étranger. On estime que 40% des sols sur la planète sont légèrement dégradés alors que 30% le sont hautement.

L'activité humaine est notamment responsable de l'érosion, ce processus qui fait que le taux de dégradation des sols dépasse par endroit leur taux de formation. C'est encore elle qui a provoqué des problèmes de salinisation, rendant la terre beaucoup trop salée en raison d'une irrigation mal adaptée. L'augmentation de la population, l'urbanisation à tous crins, ainsi que le développement d'activités industrielles, provoquent, par endroits, des pressions environnementales pouvant modifier de manière irréversible le fonctionnement cyclique et équilibré des sols. Ces modifications vont, à leur tour, diminuer la qualité de l'atmosphère, de l'hydrosphère et de la biosphère et ainsi avoir des effets néfastes sur le climat, la sécurité alimentaire, la biodiversité et la qualité de notre environnement.

LA MÉMOIRE DES SOLS

« Le sol a une très bonne mémoire. Il garde les traces des bonnes comme des mauvaises choses », souligne le pédologue. Sa mauvaise gestion entraîne un effet "boule de neige" et c'est l'homme qui, *in fine*, en pâtit. Des études ont démontré en effet qu'il existait un lien entre la pauvreté des terres et celle de leurs habitants. L'un des grands défis à l'avenir sera de produire suffisamment de nourriture pour tous et d'assurer une bonne répartition des ressources alimentaires au sein de la planète. Jean-Thomas Cornélis voit ici un enjeu majeur pour le futur de la société, dont la réussite dépendra de notre faculté à faire interagir les agronomes, pédologues, sociologues et économistes. « Si l'on

Fascine interparcellaire - visant à filtrer le ruissellement boueux - qui maintient la terre dans la parcelle amont et protège ainsi les infrastructures en aval



Aurore Degré

la vie

investit un dollar dans la protection des sols, cela pourrait en faire gagner cinq aux PIB des pays concernés, signale-t-il. Mais, plus important encore, cela pourrait également avoir une influence positive sur le bien-être et le "bonheur national brut". »

Ces dernières années, l'avènement de nouvelles technologies a permis aux spécialistes d'affiner leur compréhension des sols. Les menaces constatées ont aussi engendré une prise de conscience. « Désormais, nous abordons l'étude et la gestion des sols – dont la dynamique est reconnue – de manière pluridisciplinaire, intégrant l'impact des différents facteurs liés à leur formation : le climat, la végétation, la roche, la topographie et l'activité humaine. Cette vision est d'une importance capitale, étant donné que les sols sont un peu "la plaque tournante" de tout le fonctionnement de la nature. »

Agenda de l'Année internationale des sols

- **vendredi 6 mars** : journée d'étude sur le thème de la gestion du risque d'inondation par ruissellement et la lutte contre les coulées de boues, organisée conjointement par l'ULg et l'UCL avec le concours de la Région wallonne.
- **vendredi 8 et dimanche 10 mai** : inauguration du sentier géopédologique de la vallée de l'Orneau à Spy, circuit balisé permettant de découvrir les processus qui ont façonné le paysage. Travail réalisé par Gembloux Agro-bio Tech, en collaboration avec l'UNamur.
- **du lundi 18 au vendredi 22 mai** : 1^{er} "atelier sols" sur les fonctions agro-écosystémiques des matières organiques du sol à Peyresc. A cette occasion, un numéro spécial de la revue *Biotechnologie, agronomie, société et environnement (Base-Gembloux)* sera édité.
- **vendredi 25 septembre** : Nuit des chercheurs à l'ULg sur la thématique des sols.
- **octobre (date à confirmer)** : leçon inaugurale sur les sols, à l'occasion de l'ouverture de l'année académique à Gembloux Agro-Bio Tech.
- **fin novembre (date à confirmer)** : journées à la découverte des sols, autour de l'exposition "Le sol dans tous ses états au service de la planète et de la société".
- **début décembre (date à confirmer)** : soirée-débat sur le thème "Utopie socio-économique de la capacité des sols à nourrir la planète", à l'espace Senghor, Gembloux Agro-Bio Tech.

Informations sur le site www.gembloux.ulg.ac.be

Gembloux Agro-Bio Tech, via l'unité de recherche "Échanges Eau-Sol-Plante"*, privilégie précisément cette voie et étudie l'évolution ainsi que le comportement des sols à l'interface entre la biosphère et l'hydrosphère. Certaines recherches portent sur l'influence de l'érosion des terres, d'autres sur la réserve en eau des sols, ainsi que sur le devenir des polluants et des nutriments au sein des systèmes sol-plante.

En collaboration avec l'UCL, l'équipe gembloutoise étudie également le biochar, un charbon de bois qui pourrait être utilisé comme amendement de ces terres agricoles afin de favoriser le recyclage des nutriments, le stock de carbone dans les sols et par conséquent de les rendre plus fertiles, capables de produire davantage de biomasse et ce, tout en augmentant la préservation de l'environnement. « Ce type d'approche interuniversitaire, intégrant la compréhension de l'évolution et du fonctionnement des sols, est de bon augure pour l'avenir, conclut sur une note positive Jean-Thomas Cornélis. L'Année internationale des sols est une merveilleuse occasion de les célébrer pour ainsi mieux les connaître. Nous ne pouvons que nous en réjouir, pour notre bien-être ainsi que celui de la nature. »

Mélanie Geelkens

* L'unité de recherche "Echanges Eau-Sol-Plante" réunit les services d'Aurore Degré, Sarah Garré, Gilles Colinet et Jean-Thomas Cornélis, tous chargés de cours à Gembloux.

Echantillonnage de sols



J.-T. Cornélis

SOMMAIRE 241



Flickr-Pittou

À LA UNE

ANNÉE DES SOLS
Les chercheurs de Gembloux Agro-Bio Tech participent 2-3

OMNI SCIENCES

LES BIBLIOTHÈQUES de plain pied dans le numérique 4-5
LA CHRONIQUE, signée Bruno Colmant 5
LES ÉTUDIANTS se serrent les coudes 6
CARTE BLANCHE à Gautier Pirotte
Innover dans une coopération en mutation 7
PRÉPA MÉDECINE : des cours à destination des rhétoriciens 8
Pr BERNARD MANIN invité de la chaire David-Constant 8
GIGANTISME : le mystère dévoilé 9
PROFESSION GOUTTOLOGUE : Tristan Gilet étudie la pluie 10-11
JEAN WINAND a reçu le prix de la fondation Von Humboldt 10-11
ÉQUIPEMENTS REMARQUABLES : le studio multimédia 11

6 QUESTIONS À

PIERRE OZER sur l'après Lima 12-13

ALMA MATER

QUI EST-CE ? Françoise Rameau 14
ÉMÉRITES : les professeurs prennent aussi leur retraite 14
GOUVERNANCE : le Recteur expose son plan d'action 15

UNIVERS CITÉ

BREVETER LE VIVANT, une thématique abordée différemment en Europe et aux États-Unis 16
FÉMINISME(S) : une exposition à la Chataigneraie et une conférence de Sophie Cadalen en partenariat avec la MSH 17
AQUILON PHARMA prépare un nouveau traitement contre l'asthme 18
PHASYA, la spin-off qui s'inquiète de votre somnolence 18-19

FUTUR ANTÉRIEUR

PARCOURS D'UN ALUMNI : interview de Jean-Marie Crémer à propos de René Greisch 20-21
SAINT-PAPY, les vieux guindaillent encore 21

RÉTRO VISION

ÉCHO : l'ULg dans les médias 22

MICRO SCOPE

DOCTORAT : l'année 2013-2014 à l'aune des docteurs 23

ENTRE 4 YEUX

HOBBES ET L'ÉTAT : regards croisés du Pr Edouard Delruelle et du Pr Christian Behrendt 24

Hiver chargé pour le Réseau des bibliothèques de l'ULg. Trois projets d'envergure se sont concrétisés coup sur coup : "MatheO" en décembre, "DONum" en janvier et "Alma" en février. Autant de "noms de code" à consonance latine qui traduisent une même volonté : faire évoluer la bibliothèque vers la numérisation et l'informatisation. Soit vers le futur.



Image Bidloo-1685



J.P. Redouté-1806



Le Lorrain de Vallemont-1707

PLUS DE 2 000 000 d'ouvrages, 24 implantations, une centaine de personnes : le Réseau des bibliothèques de l'ULg est un véritable

paquebot qui ne craint pourtant pas d'entamer de grandes manœuvres. Et qui ne fait pas marche arrière face à l'iceberg de la numérisation et de l'informatisation. « *Les bibliothèques ne sont plus des cathédrales silencieuses !*, lance Paul Thirion, directeur général du Réseau des bibliothèques. *Certes, le papier reste présent et important, mais nous sommes résolument entrés dans l'ère du numérique. Les gens n'ont plus besoin d'être présents physiquement dans les salles de consultation, donc nous devons les aider là où ils se trouvent.* »

Ce changement de cap avait déjà commencé en 2008, notamment avec la mise en ligne d'Orbi, le répertoire institutionnel de l'Université. Qui, l'air de rien, comptabilise plus de 8000 téléchargements de publications des chercheurs de l'ULg... par jour ! Aujourd'hui, trois projets s'inscrivant dans la même lignée viennent (ou sont sur le point) d'aboutir.

PSYCHO, LA PIONNIÈRE DE MATHEO

Le premier se nomme "MatheO", pour *Master thesis online*. « *Lorsque nous avons lancé Orbi, très vite des membres de l'ULg nous ont demandé s'ils pouvaient y introduire des mémoires qu'ils avaient supervisés, se souvient le responsable. Mais ce n'était pas le but du répertoire. Cela posait aussi problème, puisqu'ils n'étaient pas les auteurs de ces travaux et que, vu leur nombre, cela risquait de noyer la production scientifique des chercheurs, voire peut-être d'en donner une moins bonne image.* »

L'idée n'était toutefois pas tombée dans de sourdes oreilles. Car si tous les travaux de fin d'études ne sont pas synonymes de qualité scientifique de haut niveau, ils constituent malgré tout une littérature intéressante et témoignent d'un pan important du travail de l'Institution. De là à créer un outil spécifique... Le pas a été franchi le 6 décembre dernier, date de mise en ligne de "MatheO". Du moins, de sa version pilote : pour l'instant, seules les réalisations des trois dernières années de la faculté de

FUREUR NUMÉRIQUE

Les bibliothèques ne sont plus ce qu'elles étaient

Psychologie et des Sciences de l'éducation sont disponibles en ligne. Elles ne devraient pas rester seules longtemps. L'objectif à terme est d'en élargir l'usage et, finalement, de simplifier la vie de toutes les parties.

Celle des étudiants, d'abord. Qui doivent jusqu'à présent mettre la main au portefeuille pour imprimer et relier les exemplaires à destination de leur jury et, par la suite, à celle de potentiels employeurs. Avec cet outil, il suffira de les rentrer en ligne pour que chaque professeur puisse en disposer. Avantage aussi pour ceux qui voudraient les consulter par la suite : plus besoin de se rendre dans une bibliothèque pour compulsurer le travail à condition que l'étudiant et la Faculté aient donné leur accord pour une consultation sur le web, l'accès pouvant être restreint au besoin. Comme son grand frère Orbi, MatheO dispose d'une fonction "statistiques". Celles-ci se révèlent encourageantes : à la mi-janvier, un pic de 188 visualisations quotidiennes a été atteint, de la part de visiteurs venant essentiellement d'Europe, mais aussi d'Australie, d'Inde et d'Afrique.

Ce système risque-t-il de rendre le plagiat plus aisé ? « *La question s'est posée, reconnaît Paul Thirion, mais le format électronique permet aussi de mieux le détecter...* » Tous les mémoires introduits dans MatheO seront automatiquement soumis au logiciel de détection de plagiat de l'ULg.

UNE PREMIÈRE : ALMA

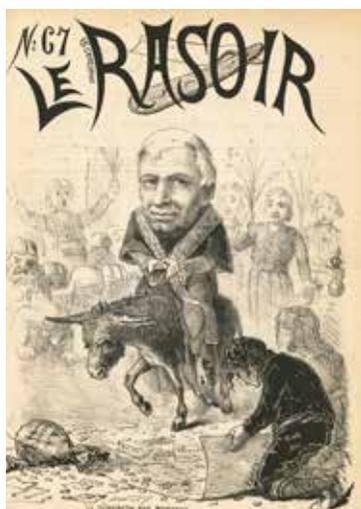
Si la possibilité de consulter cette production scientifique étudiante en *open access* n'est pas une première – quelques autres universités ont déjà franchi le pas, notamment en France et au Canada –, l'ULg sera par contre la première institution francophone au monde à utiliser dès le 19 février "Alma", un outil de gestion global des bibliothèques. « *Cette évolution concerne plutôt la gestion*

interne, explique le directeur. Nos outils de "back end" relevaient plutôt de la génération du XX^e siècle et nous avons décidé de mettre en place un système beaucoup plus unifié. »

Ce programme mondial commercialisé par Ex Libris centralise l'ensemble des opérations (numérisation, gestion des commandes, classification, acquisitions, gestion des ressources électroniques, etc.) qui, jusqu'à présent, devaient être réalisées via différents canaux. Il permet aussi de simplifier les tâches. Par exemple, en matière de catalographie, la description précise du document ou la possibilité de récupérer des notices déjà créées par d'autres bibliothèques dans le monde est accrue. « *L'idée est de simplifier le flux de travail habituel afin de dégager plus de temps à consacrer aux usagers* », résume Paul Thirion.

Du côté des utilisateurs, quelques changements notables auront lieu. Les ressources "papier" et "électronique" seront beaucoup mieux intégrées dans les résultats de recherche, les conditions d'emprunt mieux harmonisées entre les implantations. Par ailleurs, des "lettres de courtoisie" seront envoyées lorsque la date de retour approchera et des rapports d'activité seront périodiquement adressés aux usagers. La liste de l'ensemble des périodiques électroniques sera disponible aisément au travers d'une fonction "A-Z". De plus, les options des recherches avancées seront améliorées. Enfin l'échange d'ouvrages entre les sites sera facilité et il sera possible de demander des versions scannées de documents.

Autant dire que l'intégration d'Alma nécessite en interne une forte mobilisation du personnel ainsi que de nombreuses formations (entre 25 et 30 personnes y consacrent un à deux jours par semaine depuis plusieurs mois). Sans pour autant négliger les autres projets en cours. Parmi eux, le "dépôt d'objets numérisés", baptisé "DONum".



Collections ULg

Le Rasoir, 24 mars 1872

DONUM, UNE COLLECTION D'OBJETS NUMÉRISÉS

Initié en 2009 par le Conseil interuniversitaire de la communauté française (Ciuf), le projet s'est concrétisé par le portail mis en ligne à la fin du mois de janvier. L'ambition est de doter toutes les universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles de collections d'objets numériques. Celles-ci ont beau valoir le coup d'œil, elles restent trop souvent méconnues.

L'ULg a été désignée pour développer ce portail commun à l'ensemble des institutions. Son but est de donner une visibilité aux collections numériques, accessibles en *open access*. « *Manuscrits, affiches, photographies, objets, enregistrements, tout ce qui a eu une existence propre avant d'être numérisé. Cela pourrait être des chants d'oiseaux ou toute autre collection numérique développée par des services de l'ULg* », affirme Paul Thirion. Pour l'instant, ces étagères virtuelles comptent un peu plus de 3000 objets numériques. Une goutte d'eau sans doute par rapport aux ressources disponibles, mais DONum a aussi pour objectif d'inciter les détenteurs de collections patrimoniales, dans les universités, à franchir le pas du net.

MatheO, Alma, DONum : l'hiver a été et sera chargé pour les bibliothèques universitaires liégeoises. Le *tempo* ne devrait pas ralentir par la suite, puisque d'autres projets sont encore sur la table. « *Ask the librarian* », par exemple, un service d'aide basé sur l'intelligence artificielle qui donnera la possibilité aux usagers, où qu'ils soient, de poser des questions et d'obtenir une réponse rapidement. Ou « *Urbi* », le système de génération de CV de l'ULg.

« *Avant, les bibliothèques, c'étaient essentiellement des collections réunies dans un espace physique. Désormais, il s'agit avant tout d'un ensemble de services*, conclut Paul Thirion. *Nous vivons un changement de paradigme.* »

Mélanie Geelkens

EN 2 MOTS

SMART CITY INSTITUTE

L'École de gestion HEC-ULg, Belfius, Accenture (une entreprise de consultance) et la ville de Liège viennent de mettre en place le **Smart City Institute, lequel a pour mission d'évaluer et d'utiliser les nouvelles technologies afin de rendre efficaces les projets de développement durable**. La directrice du programme, Nathalie Crutzen, est chargée de cours à HEC-ULg. Informations sur le site <http://smartcityinstitute.be>



LA CHRONIQUE

L'EURO

a encore cours légal mais plus "sociétal"

DEPUIS PLUSIEURS MOIS, un sentiment se diffuse dans toute l'économie européenne : c'est la fatigue de la crise, et surtout de l'austérité. Plus personne ne comprend le bien-fondé de cette rigidification budgétaire qui accable certains pays en souffrance de croissance. Chacun s'interroge sur le risque de la combinaison d'une monnaie forte et d'une austérité budgétaire qui accroît les inégalités et saccage l'emploi. Dans certains pays du Sud, des millions de jeunes renouent avec une vague de pauvreté héritée des années 30.

Une connaissance sommaire de la science économique apprend que l'austérité et la contraction monétaire aggravent les crises. C'est d'ailleurs la leçon suprême de la crise des années 30 qui aurait pu être évitée par un assouplissement économique plutôt que par des politiques de rigueur. Et pourtant, par manque de vision et par obstinations politiques, la zone euro s'est engagée dans cette voie.

Dans un stupéfiant revirement idéologique, le FMI suggère d'ailleurs d'étaler les efforts budgétaires sur plusieurs années. Si le FMI, qui avait prôné l'austérité généralisée, modifie son approche, c'est que la situation est grave. Le danger est connu puisque le piège économique se referme inexorablement dans la zone euro. C'est la déflation. Le taux d'inflation est d'ailleurs tombé de 2,2% à la fin de 2012 à moins de zéro en 2014.

Bien sûr, il existera toujours des économistes qui contesteront le constat de déflation en s'accrochant d'une analyse instantanée, mais je crois qu'un économiste doit avoir la lucidité de s'extraire d'un constat pour se projeter dans les scénarios du futur.

Il fallait évidemment promouvoir une poussée d'inflation plutôt que de s'y opposer. C'est la lutte aveugle contre une inflation fantomatique qui conduira à la déflation. Cette dernière est bien plus grave qu'une inflation et les exemples en sont rares (Europe dans le dernier quart du XIX^e siècle, États-Unis entre 1929 et 1933, Japon dans les années 90). En effet, une inflation peut être combattue par

une augmentation des taux d'intérêt et des contrôles de prix et salaires, moyennant un tassement économique. Par contre, une déflation est épouvantable parce que la politique monétaire classique devient inopérante : elle conduit à la thésaurisation improductive, à des taux d'intérêt réels en hausse et à un tassement économique. On ne sait d'ailleurs pas comment s'en extraire si ce n'est par des injections monétaires. C'est ainsi que les promoteurs de la rigueur se sont lourdement trompés : en voulant éviter l'inflation, ils ont conduit l'économie à une situation déflationniste... qui exigera de l'inflation.

Deux risques m'apparaissent sous-estimés. Le premier est d'ordre monétaire. La monnaie unique a été adoptée sans que la zone euro ne soit préparée à être un espace monétaire optimal, caractérisé par une harmonisation budgétaire et fiscale et une mobilité des travailleurs. Le second risque est de nature politique. L'euro n'est plus un projet socialement fédérateur et il est même source de profonds ressentiments sociaux dans les pays du Sud. L'atténuation de ce risque social était opérée, dans le passé, par la dévaluation. Or ces outils ne sont plus accessibles. En rigidifiant la monnaie, on doit, en effet, accepter que d'autres paramètres deviennent mobiles. Il est donc théoriquement possible que l'euro se transforme en un facteur de déstabilisation.

Ce risque me conduit à l'idée que si l'euro a cours légal, ce dernier n'est plus sociétal. La devise est unique, mais plus commune. L'euro est devenu une monnaie génétiquement déflationniste et nous tombons peut-être dans un piège à la japonaise, c'est-à-dire celui d'une monnaie forte assortie d'un manque d'inflation et d'une croissance insuffisante. Le prix Nobel d'économie Milton Friedman avait prédit en 1997 que l'absence d'unité politique serait exacerbée par la création de la monnaie unique. Il n'avait probablement (et tristement) peut-être pas tort.

Bruno Colmant

membre de l'Académie royale de Belgique (ancien chargé de cours à HEC-ULg)



J.-L. Wertz

C TOUS À LA BIBLI !

Succès de l'élargissement de l'offre des salles d'étude

C'ÉTAIT UNE IMPORTANTE revendication autologique, qui avait notamment été portée par la liste Essentiel lors des élections étudiantes. Il n'est dès lors pas étonnant que l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques et la présentation d'une offre élargie de locaux idoines aient été largement relayées, au point que plusieurs médias se soient fait l'écho d'un nouveau phénomène comportemental qui pousserait davantage les étudiants à étudier groupés, dans des lieux calmes et propices à la concentration. A l'entame de la session hivernale d'examen, Hautes Écoles, Écoles supérieures et Université avaient en effet appliqué un programme commun d'optimisation des places, dans des salles d'études polymorphes.

LES PLACES SONT CHÈRES

Bénéficiant d'une réciprocité ancrée dans le Pôle académique Liège-Luxembourg, les étudiants des Hautes Écoles eurent donc la possibilité d'accéder aux infrastructures de l'ULg et vice-versa. « Cette année, nous avons largement étoffé l'offre des bibliothèques en proposant des jours d'ouverture supplémentaires et des horaires étendus », détaille Stéphanie Audrit, attachée à la direction des bibliothèques. Elles étaient ouvertes tous les jours durant la période de Noël, hormis les dimanches et jours fériés, jusqu'à 21h au centre-ville et jusqu'à 20h au Sart-Tilman. » Les Chiroux avaient également mis à disposition des salles supplémentaires et Helmo aussi, lorsque deux espaces surveillés par des étudiants jobistes étaient tout autant accessibles au Sart-Tilman, dans la surface qu'occupaient jadis les restaurants universitaires (B8). Il reste que, parce qu'elles demeurent les plus accessibles pour ceux qui kotent au centre-ville, les bibliothèques du 20-Août demeureraient bondées, comme leurs équivalentes au CHU (sciences de la vie) et en faculté de Droit (bibliothèque Graulinch) qui, ont elles aussi,

bénéficié d'une belle fréquentation. « C'est la folie pour trouver une place. Dès 8h, on fait la file. Et, à midi, on est obligés de laisser une partie de nos affaires sur les tables pour ne pas se retrouver dans les salles d'études annexes à notre retour. Le succès résulte aussi d'un bouche à oreille », témoignent Claire et Anne-Laure, étudiantes en communication. La très grande majorité des étudiants interrogés sur leurs motivations à travailler en bibliothèque servent autant de déclinaisons du même triptyque : éviter les tentations de distraction, s'immerger dans un climat de concentration collective motivant (voire contraignant) et pouvoir poser des questions auxquelles ils obtiennent plus rapidement une réponse auprès de leurs voisins d'étude. « Mais tout cela répond également à un besoin de quitter les parents en allant vers une socialisation plus externe à la famille, avance le Pr Jean-Marie Gauthier, spécialiste de la psychologie de l'adolescent à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, qui sous-entend que le brouhaha familial ne justifie pas à lui seul la fuite de certains. On peut voir deux types de socialisation. Le premier passe par le virtuel et les réseaux sociaux ; j'observe d'ailleurs ce besoin étonnant de se connecter sur Facebook en sortant des cours. Le second est caractérisé par le besoin de se retrouver en présence physique des autres, même sans paroles, auquel répond notamment la présence en bibliothèque. Le rassemblement collectif devient aussi un moyen de se protéger des moyens technologiques toujours à sa portée. »

DIMENSION CORPORELLE

Facebook, la manie épidémique de ce début de siècle, devait forcément venir sur le tapis. Son influence orienterait donc les forçats du blocus, par un tropisme commun, vers les lieux où leurs semblables se concentrent déjà en nombre. Et le Pr Gauthier ajoute : « La nature humaine se réexprime en dehors des moyens technologiques auxquels il manque une dimension corporelle de l'affect, qui ne se communique

que par des excès. Les smileys utilisés dans les discussions via internet ne remplacent pas le ton de la voix, la posture, les regards, etc. »

Ce phénomène notable ne concerne cependant pas tous les étudiants. Beaucoup préfèrent encore le confort de la maison. « J'aime bien être au calme et tranquille pour réviser et, chez moi, je peux faire une pause quand je veux comme je veux. J'aime bien écouter de la musique, manger un truc, regarder une série. Et puis je peux dormir un peu plus tard, sans avoir à m'habiller autrement qu'avec des vêtements confortables », résume Sandra, future vétérinaire.

Fabrice Terlonge

EN 2 MOTS

PRIX

L'Union professionnelle des métiers de la communication (UPMC) attribuera, le vendredi 8 mai, un **prix à un(e) étudiant(e) ayant réalisé, au cours de l'année académique 2013-2014, un travail de fin d'études** dans le secteur de la communication (publicité, relations publiques, relations presse, sponsoring, etc.) Candidature à renvoyer avant le 14 mars.

Contacts : tél. 04.343.31.91, courriel andre.bisschops@gmail.com, renseignements et formulaire sur le site www.upmc.be

SOIRÉE MASTERS

L'ULg organise le **mardi 3 mars une soirée d'informations sur les masters** à destination des bacheliers – et futurs diplômés – universitaires et de Hautes Ecoles. L'occasion de s'informer et de poser des questions sur l'éventail des masters de l'ULg, sur les programmes Erasmus, sur les passerelles, etc. Nouveauté cette année, un espace "formation continue" dédié à toutes les personnes déjà inscrites dans la vie active mais qui désirent compléter leur bagage ou commencer de nouvelles études, par exemple.

Le 3 mars de 17h30 à 19h30, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : courriel info.etudes@ulg.ac.be

UNIVERSUD

Innover dans une coopération en mutation



HABITUELLEMENT, L'ÉVOLUTION du petit monde de la coopération au développement et singulièrement du secteur des organisations non gouvernementales (ONG) n'est pas l'objet d'une médiatisation particulière. L'adoption récente d'un nouvel arrêté royal portant sur "la subvention des acteurs de la coopération non gouvernementale", sujet sensible s'il en est, mérite cependant l'attention dans la mesure où il modifie sensiblement le mécanisme de financement public des ONG datant de 1976.

Le nouvel arrêté est en effet assorti d'exigences bien plus fortes que par le passé (en termes d'assises sociales, de capacité de gestion de fonds, etc.), provoquant quelques crispations, particulièrement dans le secteur des ONG. Cette sévérité accrue dans l'octroi de fonds publics s'explique officiellement par la volonté de contrôler sérieusement l'usage de l'argent du contribuable. Dans la réalité, le but est triple : répondre à une méfiance croissante de la population quant à l'efficacité de l'aide au développement, encourager les acteurs non gouvernementaux à se professionnaliser – notamment en matière de gestion financière – et favoriser les projets d'envergure. Qui pourrait s'opposer à ces objectifs ? Les répercussions de l'arrêté ne sont pourtant pas anodines.

Tout d'abord, il favorise la fracture entre opérateurs, séparant les organisations agréées et financées qui répondent aux critères établis par l'administration et les autres. Cette démarcation s'est dès lors doublée d'une distinction entre acteurs "professionnels" et "amateurs" de l'aide, avec ce que cela comporte de jugement positif pour les premiers et négatif pour les seconds. Or, cette démarcation suit avant tout la logique du bailleur qui définit sa politique d'aide au développement en fonction de son propre agenda politique. La voix du bénéficiaire final est très peu prise en considération, noyée dans un océan de rapports et d'évaluations. L'efficacité de la gestion de l'aide prime sur l'efficacité de l'aide "tout court".

Ensuite, ce mécanisme sélectif a entraîné une polarisation des stratégies de récolte de fonds des ONG vers l'accès à l'agrément. Moyennant quelques efforts, cet agrément ouvre l'accès à des perspectives enthousiasmantes, puisque 80% des dépenses des projets et programmes mis en œuvre par l'ONG peuvent être pris en charge par l'administration publique (DGD). C'est bien plus simple que de chercher des fonds auprès de bailleurs privés ou du grand public. A l'exception notoire de quelques ONG bien connues (MSF, Plan Belgique, Oxfam), la plupart des ONG restent arrimées à la bouée des fonds gouvernementaux. Ce n'est pas sans conséquence sur l'assise populaire de ces

organisations qui ont bien plus de comptes à rendre désormais au gouvernement qu'au grand public et, ce faisant, se coupent de leur base. Enfin, le budget de la coopération non gouvernementale n'étant pas extensible, la compétition est assez importante entre acteurs, ce qui n'est guère favorable à l'innovation.

Innover, se réinventer et risquer : voilà les mots d'ordre d'Universud, l'une des deux ONG (avec A.D. Gembloux) collaborant étroitement avec l'ULg depuis 1978. Profitant du nouveau contexte institutionnel, Universud recentre ses activités autour d'un fil rouge : l'excellence universitaire au service du renforcement des organisations de la société civile (syndicats, mutuelles, ONG, etc.), tant au Nord qu'au Sud. Tout en poursuivant son travail de sensibilisation de la communauté universitaire liégeoise, Universud se définit aujourd'hui comme une interface de solidarité internationale soucieuse d'apporter son expertise aux besoins multiples des sociétés civiles du Nord comme du Sud.

Pr Gautier Pirotte
Institut des sciences humaines et sociales
Président d'Universud

À VOTRE
AVISLa coopération ?
PAS DE L'ASSISTANAT

SOS Faim est une ONG belge de développement créée en 1964, active dans la lutte contre la faim et la pauvreté en milieu rural, en Afrique et en Amérique latine. Elle a fortement réorienté sa politique d'action ces 50 dernières années et ne finance plus ni la réalisation de puits ni l'envoi de coopérants depuis longtemps.

L'idée est de travailler en étroite collaboration avec les partenaires locaux tels que des organisations paysannes, des associations de producteurs ou des institutions de micro-finance. Il n'y a aucune volonté d'assistanat : nous soutenons plutôt les actions des partenaires afin de permettre aux populations du Sud de prendre en mains leur développement.

Sur le terrain, de plus en plus souvent, nous constatons, non pas un manque de moyens mais une répartition inégale des richesses. Notre rôle consiste dès lors à susciter et appuyer des changements sociaux au Sud comme au Nord. Les ONG, à mon avis, devront à l'avenir mener une lutte globale pour réduire les inégalités créées par le modèle de société occidentale, dans un monde globalisé où les enjeux ne se situent plus nécessairement dans l'axe Nord-Sud mais bien de façon transversale.

A titre d'exemple, nous accompagnons, en République démocratique du Congo, l'"Alliance AgriCongo" qui regroupe 11 ONG belges. Cette tâche passe par un travail de lobby et de mise en relation, puis en synergie des acteurs, tant en RDC que sur le plan belge et international.

François Cajot
diplômé EAA (2004), responsable des partenariats Sénégal et RDC pour SOS Faim

CAMPUS PLEIN SUD 2015
LES HÉROS DU SUD

Chaque année en mars, UniverSud-Liège participe à Campus Plein Sud (CPS), campagne de sensibilisation sur les problématiques "Nord-Sud" qu'accueillent tous les campus belges francophones. L'objectif est d'informer la communauté universitaire des réalités complexes du Sud afin qu'elle puisse s'investir dans la construction d'une société plus solidaire. Cette année, la thématique est celle des "héros et héroïnes du Sud".

Contacts : courriel justine.diprima@ulg.ac.be et sarah.detournay@ong-adg.be (pour les activités à Gembloux), programme complet sur le site www.campuspleinsud.org

En 2014, les étudiants de l'ULg ont gagné le prix du campus solidaire grâce à leur victoire au quizz interuniversitaire. L'ULg remet ce titre en jeu le 4 mars. Envie de participer ? Les inscriptions sont disponibles via le site www.universud.ulg.ac.be

COURS POUR LES RHÉTORICIENS

Prépa médecine 2015

DEPUIS 2013, ET SOUS RÉSERVE d'une éventuelle modification du cadre légal, un test d'orientation se déroule en juillet et en septembre pour les futurs étudiants en médecine. Ce test est, jusqu'à nouvel ordre, obligatoire mais non contraignant. « Son but est de permettre aux futurs inscrits de déterminer dans quelles matières et avec quelle ampleur ils présenteraient éventuellement des lacunes au niveau des prérequis en math, physique, chimie, biologie, français et anglais », explique Yves Marnette, responsable de la formation "Prépa médecine" à la Faculté. Pour se préparer à ce test et favoriser le bon déroulement de leurs études, l'ULg propose désormais aux rhétoriciens qui souhaitent s'inscrire en médecine ou en sciences dentaires une nouvelle formule de cours préparatoires qui a lieu entre janvier et août.

« Auparavant, les cours préparatoires proposés avaient lieu uniquement du 15 août au 15 septembre. Dans cette nouvelle formule, nous proposons quatre cours :

deux en présentiel – physique et chimie – le mercredi après-midi et deux cours en ligne – mathématiques et biologie. Cela permet aux rhétoriciens de s'organiser comme ils l'entendent et participe aussi à leur apprentissage de l'autonomie, essentielle dans le cadre d'études universitaires », poursuit Yves Marnette.

L'année dernière, lors de la première édition, quelque 274 élèves se sont inscrits. 160 environ ont effectivement suivi la formation. Selon l'analyse réalisée par Yves Marnette, un certain nombre de participants "fantômes" se sont inscrits mais ont abandonné d'entrée de jeu. La gratuité complète, les changements d'orientation et la présence non obligatoire expliquent sans doute le fait que beaucoup aient abandonné en cours de route, en particulier à partir des vacances de Pâques, période scolaire traditionnellement plus chargée.

Le manque de temps est en effet la raison la plus fréquemment évoquée par les rhétoriciens pour justifier leur abandon. En revanche, ils estiment que les cours sont de bonne qualité, avec une mention spéciale pour celui de biologie en ligne et ce,

d'autant plus que 28 % des inscrits étaient des non-résidents, lesquels ont particulièrement prisé les deux cours à distance. Les étudiants ont également apprécié la mise à disposition de tests d'intégration par module. « Cela nous a d'ailleurs amenés à instaurer pour 2015 des tests préliminaires afin que chaque rhétoricien s'auto-évalue avant le début de chaque module et puisse ainsi concentrer son temps sur les points de matière problématiques. » Selon une enquête réalisée anonymement, les trois-quarts des étudiants disent qu'ils recommanderaient cette formation sans hésiter.

La deuxième édition de Prépa médecine compte d'ailleurs, à l'heure actuelle, le double d'inscrits par rapport à l'an dernier à la même époque. Signe que cette initiative pourrait bien devenir, dans le futur, une étape incontournable.

Julie Luong

Contacts : tél. 04.366.27.88, courriel yves.marnette@ulg.ac.be, inscriptions sur le site www.facmed.ulg.ac.be/prepamedecine

EN 2 MOTS

MÉDECINE

Dès la rentrée prochaine très probablement (2015-2016), les étudiants de médecine devront passer un concours à la fin de la première année pour continuer leur cursus. Cet accord de principe, conclu entre les doyens des facultés de Médecine et le ministre Jean-Claude Marcourt, répond à la demande du gouvernement fédéral qui impose une sélection des étudiants conforme aux numéros Inami qu'il attribue.

CHAIRE PRINCESSE LILIAN

La chaire princesse Lilian 2015 a été attribuée au Pr Bruno Kyewski (German Cancer Research Institute à Heidelberg). Invité par le Pr Vincent Geenen, Bruno Kyewski donnera une leçon inaugurale intitulée "The immunological homunculus : Or how we learn to tolerate ourselves".

Le lundi 16 mars à 18h dans la salle académique de l'ULg, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.25.50, courriel vgeenen@ulg.ac.be

ÉMOTIONS

"Émouvoir la cité : un examen des émotions en politique", tel est le titre de la conférence que Nicole Hochner (The Hebrew University of Jerusalem) donnera prochainement à l'invitation de Transitions,

département de recherches Moyen Age tardif et première Modernité. Conférence tout public organisée en partenariat avec la MSH. Le mardi 17 mars à 18h, salle Grand Physique, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège.

Contacts : courriel jonathan.dumont@ulg.ac.be, site <http://web.philo.ulg.ac.be/transitions/fr/>

NOUVELLES FORMES de démocratie

Le Pr Bernard Manin invité de la Chaire David-Constant

DANS LE CADRE DE LA CHAIRE DAVID-CONSTANT, la faculté de Droit, Science politique et Criminologie invite le politologue Bernard Manin, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (Paris), professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris et professeur à la New York University. Spécialiste de l'histoire et de la théorie du politique, de la démocratie représentative, de la démocratie délibérative et des institutions d'exception – son ouvrage *Principes du Gouvernement représentatif* constitue une référence –, Bernard Manin a reçu les insignes de docteur *honoris causa* de l'université de Lausanne en 2003 et de l'université de Liège en 2014.

« Le thème de la Chaire portera sur les assemblées délibérantes, annonce Geoffrey Grandjean, chargé de cours à la Faculté et coorganisateur de la Chaire avec Frédéric Bouhon, également chargé de cours. À travers l'ensemble des activités proposées, l'objectif est de cerner au mieux les processus historiques, juridiques et politiques ayant abouti à la mise en place de ces assemblées dans nos démocraties contemporaines, depuis les instances locales jusqu'aux organisations internationales, tout en s'interrogeant sur les formes alternatives de représentation. »

Durant toute une semaine – du 2 au 6 mars –, le Pr Manin rencontrera les professeurs de la Faculté, le personnel scientifique ainsi que les étudiants en intervenant dans plusieurs cours : ceux de Pierre Verjans, "Histoire parlementaire de Belgique" et "Doctrines politiques", celui de Frédéric Bouhon, "Droit parlementaire et électoral", et celui de Geoffrey Grandjean, "Opinions, attitudes et comportements politiques".

Temps fort de la semaine, une conférence grand public aura lieu le mardi 3 mars. Le Pr Manin se référera notamment aux travaux du G1000 ainsi qu'à d'autres alternatives au gouvernement représentatif. Notons aussi la tenue d'un séminaire en comité restreint qui portera sur le "Conflit en démocratie : droit et politique. Les assemblée élues et au-delà", en présence de personnalités politiques et de magistrats.

Patricia Janssens

Quelles nouvelles formes de démocratie au-delà du gouvernement représentatif ?

Le mardi 3 mars à 18h30, salle Noppus, amphithéâtre Opéra, place de la République française, 4000 Liège.

Contacts : inscription souhaitée par tél. 04.366.27.31 ou par courriel florence.breuer@ulg.ac.be Programme complet de la semaine sur le site www.droit.ulg.ac.be/manin

GIGANTISME

Le mystère révélé DES PLUS GRANDS

Capraro Lara-1^{re} Master Illustration-ACA-Sup Liège

Une étude internationale a permis au Pr Albert Beckers et à ses collègues de mettre le doigt sur le gène responsable des plus grands géants qu'aient connus notre planète. Les personnes atteintes de ce syndrome, baptisé X-LAG, sont porteuses d'une duplication du gène GPR101 sur le chromosome X.

LE GIGANTISME EST CARACTÉRISÉ par une croissance excessive. Il en existe

différents syndromes, directement liés à une trop grande production d'hormones de croissance. Cette dérégulation hormonale est due à un adénome hypophysaire, une tumeur bénigne de l'hypophyse. Passionné par les géants depuis l'enfance et étudiant les causes du gigantisme depuis plus de 30 ans, le Pr Albert Beckers, chef du service d'endocrinologie au CHU de Liège, a découvert une nouvelle forme familiale d'adénome hypophysaire en 2006 : le "FIPA" (Adénomes hypophysaires familiaux isolés). D'autres recherches lui ont également permis de constater que les adénomes hypophysaires des patients présentant des mutations sur le gène AIP (patients AIP+) étaient beaucoup plus agressifs et précoces que chez les patients qui ne présentent pas de mutation sur ce gène (patients AIP-). « Les patients AIP+ ont des adénomes hypophysaires, dès l'âge de 20 ans, deux fois plus gros que les patients AIP- chez qui les tumeurs se développent plutôt vers 40 ans », précise Albert Beckers.

200 GÉANTS SOUS LA LOUPE

Etant donné que les géants se développent suite à une dérégulation de la production de l'hormone de croissance durant l'enfance/adolescence et que les patients AIP+ développent des adénomes hypophysaires plus jeunes, il n'était pas étonnant que les chercheurs comptent un grand nombre de géants parmi les patients AIP+. « D'où l'idée de lancer une grande étude internationale sur les géants en 2011, indique le spécialiste en endocrinologie. Cette étude a permis de récolter les données génétiques de 200 géants dans le monde. Jusque-là, nous pouvions expliquer 35 % des cas de gigantisme; nous voulions donc découvrir les causes génétiques pour les 65 % de cas restants. »

En collaboration avec des chercheurs américains, les scientifiques ont défini un nouveau syndrome de gigantisme : le X-Lag (X-linked acrogigantism). « C'est un syndrome qui commence au berceau et qui engendre les plus grands géants », précise Albert Beckers. Les études gé-

tiques ont montré que ces géants sont porteurs de la duplication de 11 gènes sur le chromosome X.

Après avoir réduit le nombre de gènes potentiellement impliqués dans le gigantisme à quatre, Albert Beckers et ses collègues ont regardé lesquels d'entre eux étaient exprimés dans les tumeurs de l'hypophyse de patients qui avaient été opérés. « Trois de ces gènes y étaient exprimés tout à fait normalement, tandis que le quatrième était exprimé respectivement 600 fois plus et 1000 fois plus dans deux tumeurs distinctes. C'était donc manifestement lui le coupable ! », révèle le professeur. Il s'agit du gène GPR101 qui code pour un récepteur dont la fonction est inconnue à ce jour.

RÉCEPTEUR SOUS PROJECTEURS

Publiés dans la prestigieuse revue *The New England Journal of Medicine*, les résultats de cette étude mettent donc en évidence la duplication du gène GPR101 qui explique le développement des plus grands géants du monde. « On ne peut le vérifier mais on pourrait parier très cher que Robert Waldow, qui faisait 2m72, était atteint du syndrome X-Lag », indique le Pr Beckers.

Jusqu'ici les aberrations chromosomiques impliquées dans le gigantisme consistaient en des mutations de gènes et non la duplication de ceux-ci. C'est donc un nouveau mécanisme génétique pouvant causer des troubles de croissance qui a été mis en évidence dans cette étude. « Ces travaux ouvrent des pistes de recherche nombreuses et variées », indique Albert Beckers. « Nous avons montré l'implication d'un gène qui code pour un récepteur qu'on ne connaît pas. On suppose qu'il sert dans la croissance de l'organisme, mais des recherches supplémentaires sont nécessaires pour confirmer cette hypothèse. Ce qui est sûr, c'est qu'il est impliqué dans la fabrication la plus efficace au monde de géants. Peut-être ce récepteur joue-t-il également un rôle dans le nanisme... ? »

Audrey Binet

article complet sur www.reflexions.ulg.ac.be
(rubrique Vivant/médecine)

Profession GOUTTOLOGUE

Tristan Gilet observe la pluie

INGÉNIEUR PHYSICIEN DE FORMATION, Tristan Gilet – qui a réalisé un post-doc au MIT de 2009 à 2011 – est depuis peu chargé de cours en faculté des Sciences appliquées. Il dirige le laboratoire de micro-fluidique¹ entièrement consacré à l'étude des surfaces liquides... à l'échelle de la goutte. Ses travaux auront des répercussions dans notre quotidien puisqu'ils participent, par exemple, à la conception de laboratoires sur puce capable de réaliser facilement et rapidement des analyses biochimiques et qu'ils sont associés, autre exemple, à l'étude des insectes qui adhèrent aux surfaces les plus improbables grâce aux gouttes microscopiques situées à l'extrémité de leurs pattes.

En agriculture aussi, cette expertise pourrait être décisive. En effet, la propagation des maladies dans les cultures est toujours mal connue. Certes, on se doutait bien que la pluie devait jouer un rôle, mais sans pouvoir expliquer son mode d'action. Pourtant, la compréhension de ces mécanismes ne serait pas superflue : champignons, bactéries et virus sont responsables de la perte de près de 15% de la production agricole mondiale. Mais, surtout, les moyens pour lutter contre ces pathogènes sont limités : épandage de pesticides divers ou sélection de variétés résistantes, grâce notamment aux modifications génétiques (OGM). Des moyens qui n'ont pas bonne presse...

Les recherches de Tristan Gilet – menées en étroite collaboration avec le Pr Lydia Bourouiba² du MIT, fondatrice et directrice du MIT Fluid Dynamics of Disease Transmission Laboratory – apportent un début de réponse au mystère de la propagation des pathogènes. Pour parvenir à ces résultats, les deux chercheurs ont d'abord étudié l'action de la pluie sur des plantes grâce à l'utilisation de caméras très rapides capables de filmer et de décomposer la pluie, "goutte à goutte". Ils ont ensuite modélisé ces phénomènes en laboratoire en les étudiant sur des feuilles artificielles et en prenant en compte deux critères, la taille et la flexibilité des feuilles.

Conclusion ? Deux mécanismes principaux semblent à l'œuvre. Dans le premier, une goutte en percute directement une autre, tombée précédemment sur une feuille et dans laquelle le pathogène a eu le temps de se répartir. L'impact d'une seconde goutte au voisinage immédiat de la première frag-

mente cette dernière et les fragments sont projetés sur une autre feuille ou une plante voisine. L'autre mécanisme est celui de la catapulte : l'impact de la goutte de pluie plie la feuille et celle-ci se transforme en une catapulte qui expédie les gouttes contaminées vers d'autres plantes. « Jusqu'ici, les phytopathologistes et ingénieurs agronomes se sont intéressés principalement à l'influence de la pluviométrie (volume moyen de pluie par unité de surface au sol et de temps), sans pouvoir identifier un lien robuste entre ce paramètre global et la vitesse de dispersion des pathogènes, explique Tristan Gilet. Ce que nous avons montré, c'est que cette dynamique de propagation dépend surtout de la taille individuelle des gouttes de pluie et des caractéristiques mécaniques du feuillage sur lequel elles atterrissent. »

Les chercheurs ont aussi réalisé des études quantitatives et dressé des diagrammes qui montrent la probabilité de présence des pathogènes en fonction de la distance à la plante dont ils proviennent, diagrammes qui peuvent servir à estimer le risque de propagation dans le cas où l'espacement entre plantes est inférieur à la distance maximale de propagation.

QUESTION SUBSIDIAIRE

Ces diagrammes permettent-ils une meilleure gestion des pesticides ?

« Ceci n'est que le début de notre recherche dans cette direction mais oui, nous espérons rendre possible la quantification du risque, notamment en fonction du développement de la plante car plus le feuillage grandit, plus les chances de dispersion augmentent. Il y a donc des moments plus critiques que d'autres qui méritent qu'on dispense des pesticides alors qu'à d'autres, c'est peut-être inutile. »

Henri Dupuis

article complet sur www.reflexions.ulg.ac.be (rubrique Sciences/physique)
Voir la vidéo sur le site www.ulg.tv/gouttes

¹ À l'heure actuelle, le laboratoire de micro-fluidique comprend six personnes dont trois doctorantes Fria, un post-doc et un ingénieur de recherche. Il est attaché au GRASP, qui regroupe les équipes de six permanents (N. Vandewalle, H. Caps, G. Lumay, S. Dorbolo, L. Dreesen, T. Gilet) autour de la thématique commune "matière molle".

² <https://lbourouiba.mit.edu>

EN 2 MOTS

DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

En ce mois de janvier, l'ARD a reçu la visite de deux délégations étrangères venues s'informer sur ses bonnes pratiques en matière de gestion des conventions de recherche et de développement de carrière des chercheurs : quatre collaborateurs de l'université de Ouagadougou au Burkina Faso ont séjourné à l'ULg dans un premier temps, suivis par une délégation de quatre collègues vietnamiens et un cambodgien.

ANTOINE GALLAND

Alors que l'on commémore le tricentenaire de la mort d'Antoine Galland, célèbre orientaliste français, le service de langue arabe, d'études islamiques et d'histoire de l'art musulman, organise un colloque international à l'occasion de la fin du projet d'édition de la période parisienne (1708-1715) de son *Journal*.

Le Pr André Miquel (Collège de France), le Pr Étienne Framerie et le Pr Frédéric

Bauden, notamment, y prendront la parole. Les 16 et 17 février, Musée de la vie wallonne, le 18 salle académique.

Contacts : tél. 04.366.55.44, courriel fbauden@ulg.ac.be, programme sur le site <http://web.philo.ulg.ac.be/islamo/>

MA THÈSE EN 180 SECONDES

Le concours "Ma thèse en 180 secondes" est organisé pour la troisième fois à l'ULg par le conseil du doctorat et Réjouissances. Il s'agit d'un défi de vulgarisation : le doctorant doit présenter en trois minutes un exposé clair et convaincant sur sa recherche. La finale ULg se tiendra dans le cadre du Printemps des sciences, le mercredi 25 mars, de 17 à 22h, dans la salle académique, place du 20-Août. Les cinq candidats sélectionnés lors de cette finale représenteront l'ULg lors de la finale inter-universitaire organisée à Namur. Informations sur le site <http://sciences.ulg.ac.be/mt180/>



J.-L. Wertz

Haute DISTINCTION

ÉQUIPEMENTS
REMARQUABLES

STUDIO multimédia

La technologie vidéo
au service de l'enseignement

LES NOUVELLES FORMES D'APPRENTISSAGE (MOOC's, apprentissage hybride, classes inversées*, etc.) et la volonté de l'ULg de miser sur le multimédia pour enrichir les cours universitaires ont donné des ailes aux enseignants qui viennent frapper à la porte de l'Institut de formation et de recherche en enseignement supérieur (Ifres). Ils y trouvent désormais, conçu à leur intention, un studio multimédia conjuguant outils professionnels et expertise techno-pédagogique.

En matière de local et de matériel d'abord : au B63b, une pièce est réservée à l'enregistrement audio et vidéo. Un banc d'enregistrement audio côtoie celui dédié au montage vidéo que manipule Pierre Martin, coordinateur du studio multimédia. À côté, une zone de captation vidéo, à fond neutre pour les interviews et vidéos d'accueil ou à fond vert (pour permettre les incrustations), dispose également d'une tablette géante qui peut enregistrer les mouvements à l'aide d'un pointeur de souris ou d'un stylet électronique. Un professeur peut ainsi annoter une présentation, souligner les éléments importants ou écrire son cours comme il le ferait au tableau dans un amphithéâtre, avec dessins, schémas, résolution d'équation en direct, etc. Ce *screen cast* offre en effet des outils de dessin, proposant textures et couleurs variées. Il suffit alors d'enregistrer un commentaire audio, de synchroniser l'ensemble et l'on a *ipso facto* une séance de cours cohérente et visuellement illustrée.

Une variante possible : les caméras entrent dans l'amphithéâtre ou dans les laboratoires. On obtient alors, dans le premier cas, une "captation écologique" qui met en boîte le cours *ex cathedra* et les *slides* ; on est dès lors très proche de la réalité de la salle de cours. Le second cas montre une expérience en train de se faire, un appareillage et sa manipulation, une préparation de TP... Avec toujours cette possibilité, ô combien pédagogique, de revoir le contenu plusieurs fois de suite ou à des moments très différents. L'ensemble du matériel vidéo étant accessible sur la plateforme d'*e-learning* institutionnelle eCampus.

« La production de matériel multimédia connaît une croissance importante : plus de 600 supports multimédias d'enseignement ont été réalisés sur les deux dernières années », précise Jean-François Van de Poël, accompagnateur techno-pédagogique spécialisé en multimédia. Et Dominique Verpoorten, chargé de cours à l'Ifres et responsable académique de la cellule eCampus, d'ajouter : « La mise à disposition du studio se double d'un conseil techno-pédagogique par des spécialistes de l'accompagnement des enseignants, experts en matière de scénarisation, de production et d'utilisation pédagogique du multimédia. »

Si ceux-ci conseillent les enseignants débutants, leur but est aussi, à terme, de favoriser l'autonomie des professeurs en les formant aux "bonnes pratiques" des technologies, tout en continuant à faire appel à l'infographiste ou au développeur informatique de l'équipe. Enfin, comme cela semble être l'habitude à l'Ifres, l'ensemble de ces accompagnements nourrit les activités de recherche de l'Institut. Une réflexion est actuellement menée autour des typologies d'usage des productions et des ressources à mobiliser par l'enseignant dans chaque cas. Dans un avenir proche, le formateur devrait ainsi disposer d'un manuel détaillant aussi bien le matériel didactique dont il doit disposer avant de commencer une vidéo qu'une évaluation du temps qu'il devra consacrer à la réalisation du produit.

Marc-Henri Bawin

* Les élèves préparent les cours à la maison grâce à des ressources en ligne et les exercices sont réalisés en classe.

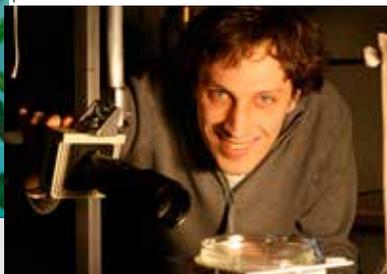
Studio multimédia

Institut de formation et la recherche en enseignement supérieur (Ifres-ULg), cellule eCampus, bât. B63b, campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : courriel helpdesk.ecampus@ulg.ac.be, site www.ifres.ulg.ac.be/ecampus



T. Gillet et L. Bourouïba



Tristan Gillet

SI VOUS DEVIEZ CITER
TROIS DECOUVERTES
SCIENTIFIQUES

1/ **L'ADN.** La découverte du code génétique est la pièce majeure qui nous permet de comprendre l'évolution du vivant. La méiose, un des modes de reproduction de la cellule, m'impressionne particulièrement, car elle permet de brasser ce patrimoine génétique à l'infini et de systématiquement générer du nouveau. La Nature explore ainsi les possibilités à un rythme prodigieux. Les scientifiques semblent à présent jouer le même jeu : la biologie, la physique, les sciences sociales, toutes ces disciplines se mélangent désormais pour en créer de nouvelles.

2/ **Les lois de la mécanique.** La célèbre formule $F=ma$ énoncée par Newton faisant le lien universel entre les forces et les mouvements. Cette loi régit la manière dont notre monde se meut de la molécule à

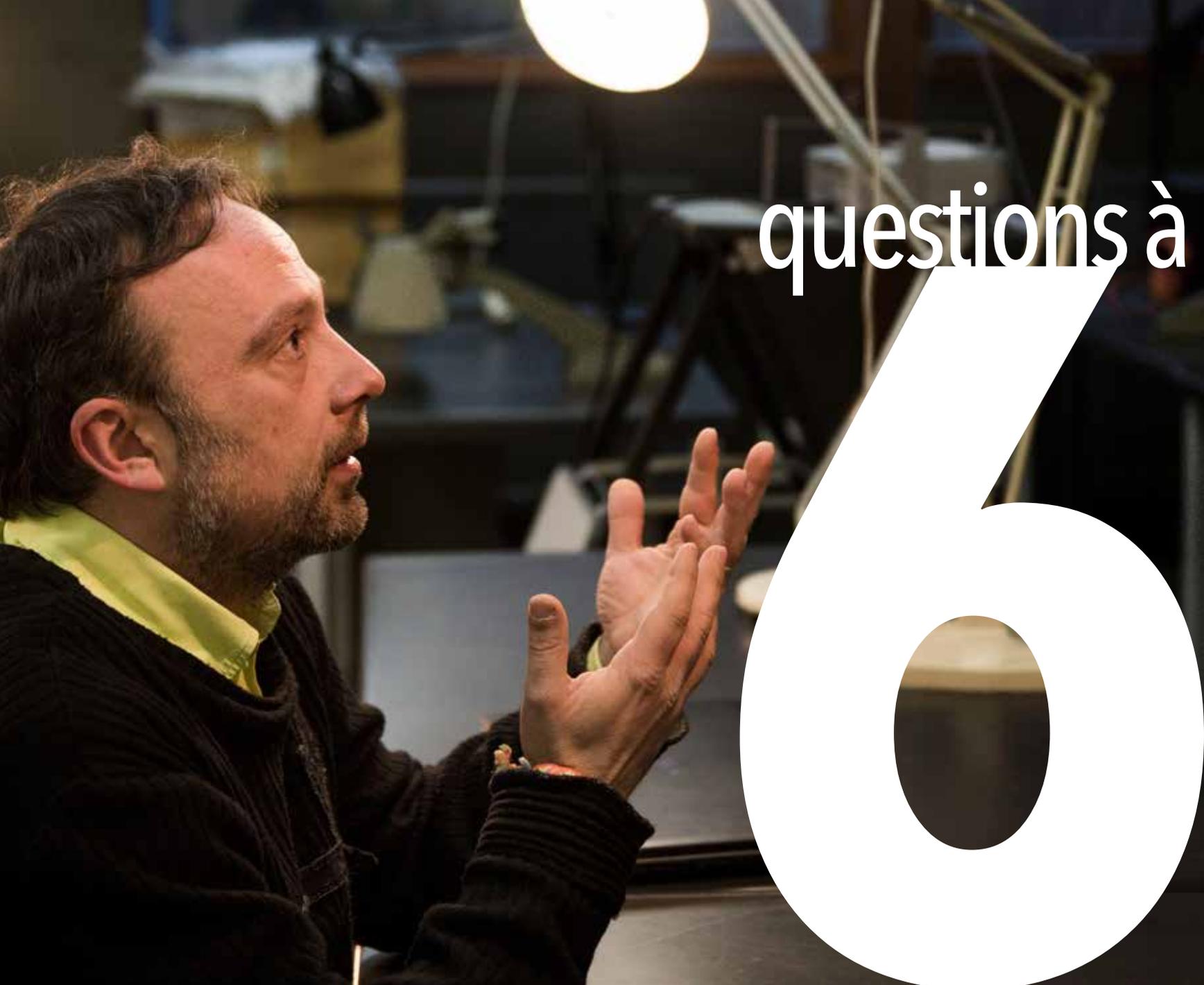
l'étoile. Et en conséquence, elle conditionne largement nos exploits technologiques.

3/ **Le chaos déterministe,** entrevu par Henri Poincaré et remis au goût du jour par le météorologiste Edward Lorenz en 1963 sous le pseudonyme d'"effet papillon". L'ADN et les lois de Newton ont l'air de mettre beaucoup d'ordre dans ce qui se passe, mais Lorenz apporte une nuance fondamentale à ce déterminisme : dans de nombreux systèmes et à toutes échelles, la moindre erreur sur cette connaissance de l'instant initial, aussi infime soit-elle, invalide toute prédiction à long terme. C'est une sacrée limite sur ce que l'on peut attendre de la science.

LE PR JEAN WINAND, égyptologue et doyen de la faculté de Philosophie et Lettres, a reçu le très prestigieux prix Anneliese Maier de la fondation Alexander Von Humboldt. Cette haute distinction lui sera remise lors d'une cérémonie officielle à Berlin, en septembre prochain, à l'occasion d'un colloque organisé en son honneur.

Spécifiquement destiné aux sciences humaines, le prix récompense un chercheur dont les travaux sont (re)connus sur la scène internationale et qui mène des projets scientifiques avec des instituts allemands. Les travaux sur la linguistique de l'égyptien ancien du Pr Winand et le projet de base de données des textes égyptiens développée à l'ULg (projet "Ramses") ont ainsi retenu l'attention des membres de l'Académie de Berlin-Brandenburg qui ont proposé son nom à la fondation Von Humboldt.

« Ce prix de 250 000 euros permettra de poursuivre notre collaboration avec l'Académie des sciences de Berlin-Brandenburg. Notre objectif est de faire "dialoguer" la base de données de textes en cours de développement en Allemagne, le "Thesaurus Linguae Aegyptiae", avec la nôtre, "Ramses". À plus long terme, mon ambition est de réaliser un nouveau dictionnaire de la langue égyptienne, entreprise de très longue haleine qui ne pourra se concrétiser que dans un cadre international. » Dans le cadre général du projet Ramses, un projet pilote sur une partie du lexique va être lancé à l'ULg grâce à un nouveau projet de recherche financé par le FNRS. Le projet général du dictionnaire fera l'objet d'une présentation en séance plénière au prochain Congrès international des égyptologues, fin août, à Florence.



questions à



J.-L. Wertz

D

octeur en sciences géographiques de l'université de Liège et actuellement à la tête du master complémentaire en

gestion des risques naturels, Pierre Ozer a étudié et défendu cette thématique à tous les niveaux : du plus institutionnel et du plus global, en travaillant pour l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au plus local, en participant activement à la mise sur pied de projets visant à retrouver une agriculture durable sur le sol liégeois. Durant ces dernières années, il a enseigné dans plusieurs universités étrangères comme l'università degli studi di Genova (Gênes, Italie) et l'université de Djibouti.

Ses recherches l'ont amené aux quatre coins du globe, de l'Amérique latine à la Chine, en passant par l'Afrique. Il fait de plus partie des chercheurs appelés à participer au projet Helix mis sur pied par la Commission européenne, lequel vise à prévoir l'impact futur – et les retombées sur les populations – d'une hausse de la température sur Terre. Cela alors que la conférence de Lima, qui s'est clôturée le 14 décembre dernier, ne laisse que peu d'espoir de parvenir à temps à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES), principales responsables du réchauffement climatique. Cela aussi alors que, du 30 novembre au 15 décembre 2015, aura lieu à Paris la 21^e Conférence mondiale sur le climat dont l'objectif est d'aboutir au premier accord mondial engageant pays industrialisés et pays en développement dans une action commune contre le réchauffement climatique.

PIERRE OZER

L'après-Lima : quelles perspectives pour le climat ?

Le 15^e jour du mois : *Mary Robinson, envoyée spéciale des Nations unies pour le climat, a déclaré que "les gouvernements à Lima ont fait le strict minimum pour garder le processus de négociations multilatéral en vie, mais [qu'] ils n'ont pas fait assez pour convaincre que le monde est prêt à adopter un accord sur le climat ambitieux et équitable l'an prochain à Paris". Partagez-vous cet avis ?*

Pierre Ozer : Totalement. A Lima, les Etats avaient une responsabilité historique. Mais ils n'ont pas pris le tournant. Le seul point positif de Lima, c'est qu'il n'y a pas eu de ruptures entre les pays. La Chine, l'Inde et l'Indonésie forment notamment un groupe très dur en négociations et qui représente plus de la moitié de la population mondiale. Ces pays étaient prêts à faire tout capoter parce que tout simplement ils souhaitent que les pays riches contribuent plus au Fonds vert pour le climat [ndlr : créé en 2009 lors de la Conférence de Copenhague]. Ils veulent de plus que les engagements pris pour la réduction des émissions de GES ne soient pas contraignants. Soyons clair : la position de la Chine à la fin 2014 est identique à celle qu'elle avait avant Copenhague, en 2009. Seule la rhétorique a changé. Quant à la position des États-Unis, elle est au chiffre près exactement la même aussi. Je n'ai donc pas compris pourquoi les médias avaient fait un tel cas de l'accord bilatéral conclu entre les USA et la Chine avant Lima, annonçant un changement substantiel de part et d'autre. Tous les engagements qu'ils prennent sont non contraignants ! De toute façon, pour aller vraiment plus loin, il y a toute une série d'obstacles à franchir : le Congrès à Washington, les lobbies industriels et pétroliers, etc. Il ne faut pas oublier les précédents épisodes, encore moins glorieux que Lima. Par exemple, les États-Unis n'ont jamais voulu appliquer le Protocole de Kyoto, le Canada en est sorti, la Russie et le Japon aussi.

Le 15^e jour : *Il semblerait que la Chine ait réussi à obtenir l'absence d'évaluation des politiques de réduction des GES, ce qui aurait pourtant été utile pour préparer la conférence de Paris.*

P.O. : Absolument ! Un flou persiste autour de la méthode d'élaboration des engagements nationaux. Dans la première moitié de 2015, tous les pays sont censés envoyer leurs engagements, puis ensuite une synthèse doit être faite pour le 1^{er} novembre. Cela sera très complexe, et il est par ailleurs quasi certain que l'Accord de Paris (s'il existe) ne sera pas juridiquement contraignant. Et pendant ce temps, les émissions de GES ont augmenté de quasiment 75% depuis 1990, alors qu'il fau-

drait les stabiliser d'ici 2020 pour espérer limiter le réchauffement à +2°C. Les émissions récentes sont tellement importantes que nous sommes actuellement au-delà du pire scénario envisageable.

Le 15^e jour : *L'argent est le nerf de la guerre. Croyez-vous à la probabilité d'atteindre d'ici 2020 l'objectif de 100 milliards de dollars par an alloués au Fonds vert pour le climat ?*

P.O. : Lors de la création de ce Fonds, le Japon a été le premier bailleur de fonds. Malheureusement, des facteurs extérieurs n'ont pas permis de poursuivre cette avancée. Au Japon, notamment, le tsunami est venu tout bouleverser. D'autres pays prêts à faire des efforts pour alimenter ce fonds ont été touchés par la crise financière en 2008-2009, laquelle continue à faire ressentir ses effets. L'argent se trouve dans les pays producteurs de pétrole qui n'ont pas forcément intérêt à financer ce genre de choses. En 2013, 775 milliards de dollars de subventions ont été versés dans le monde pour l'utilisation des énergies fossiles contre 101 milliards pour les énergies renouvelables. Ce n'est pas très réjouissant. Notez que le baril à 50 dollars ne l'est guère plus : c'est le retour en arrière assuré.

Le 15^e jour : *Les principaux pays contributeurs de ce Fonds connaissent eux-mêmes de sérieuses difficultés économiques. Pensez-vous à l'instar de Nicolas Hulot [ndlr : envoyé spécial de François Hollande pour le climat] que, dans ce contexte difficile, la seule chance de voir la lutte contre le réchauffement climatique atteindre le statut de cause majeure serait de mettre l'accent sur la formidable opportunité en termes d'emplois et de croissance qu'elle représente ?*

P.O. : Nicolas Hulot a raison. Malheureusement, nous sommes en 2015 en crise économique et le centre de décision au niveau mondial a déjà basculé en Asie. Cela veut dire que toute reprise en Europe se fera probablement à la marge. Pour l'instant, nos gouvernements gèrent "à la petite semaine". Le climat n'est plus *bankable*. La question environnementale n'arrive même plus dans le "top 20" des priorités belges ! Heureusement, des initiatives locales existent et elles sont de plus en plus nombreuses. Je sais de quoi je parle puisque j'ai participé à la création de deux sociétés coopératives aux finalités sociales et environnementales qui mettent l'accent sur l'alimentation de qualité en circuit court. Depuis 2012, la coopérative Vin de Liège a planté 12 hectares de vignes ici. Tout se fait en bio. Parlons aussi de la "ceinture aliment-terre liégeoise" qui réunit beaucoup d'acteurs

de la société civile et plusieurs membres de l'ULg. Tout ce monde est en train de développer des projets d'agriculture périurbaine. L'objectif est de pouvoir alimenter Liège en grande partie avec de la production locale et en circuit court.

Le 15^e jour : *Sur quoi portent, aujourd'hui, vos recherches ?*

P.O. : L'essentiel de mes recherches repose sur la problématique des modifications environnementales, qu'il s'agisse de l'environnement physique ou climatique. Je m'intéresse à la façon dont les sociétés touchées par les changements environnementaux s'adaptent à ces stress. Souvent, on aborde des problématiques particulières : gouvernance, migrations, santé publique, aménagement du territoire. C'est très transversal, ce qui donne l'occasion de collaborer avec d'autres disciplines et aussi avec la société civile. En ce moment, je participe à un projet européen, Helix, qui réunit une vingtaine de partenaires européens et internationaux. Ce projet tend à évaluer quels seraient les impacts d'un climat à +2°C, +4°C et +6°C. C'est un signe pour des observateurs éclairés qu'on va probablement aller au-delà de 2°C supplémentaires. Cela risque d'être tellement rapide qu'il est à craindre que même une société développée ne parvienne pas à s'y adapter.

Le 15^e jour : *Vous êtes rattaché au département des sciences et gestion de l'environnement au campus d'Arlon. Un mot sur vos activités sur place ?*

P.O. : Arlon dispose d'une filière phare : le master en sciences et gestion de l'environnement, qui est transdisciplinaire et a un succès croissant. Il y a également trois masters complémentaires orientés vers les pays du Sud dont l'un en gestion des risques naturels que je coordonne. Cela nous permet d'accueillir des étudiants qui viennent de pays du Sud, une trentaine par an, et des étudiants d'autres horizons, des Canadiens par exemple. Il y a un véritable partage d'expériences entre eux, cela d'autant plus que la majorité a déjà une pratique professionnelle. Ils échangent donc leurs savoir-faire. Cela crée une très bonne dynamique. Il est là l'espoir : parvenir à essaimer les bonnes pratiques un peu partout, au niveau local, à condition que ces pratiques rompent avec le système actuel.

Propos recueillis par Ariane Luppens

Pierre Ozer sera "l'invité du 15^e" pour une rencontre-débat avec le public le vendredi 13 février à 12h à l'Espace-ULg-Opéra; galerie Opéra, place de la République française, 4000 Liège. Contacts : inscription souhaitée, tél. 04.366.50.22, courriel : presses@ulg.ac.be

Françoise Rameau

Gestion de la base de données Ulis (ARH)



J.-L. Wertz

5 DATES

3 MARS 1978

Première exposition de dessins au pastel sec. Sur les conseils de Madeleine Folville-Delcour (peintre liégeois), je participe à la "Foire aux croûtes" au théâtre du Nouveau Gymnase (devenu par la suite, le théâtre de la Place) et je vends mon premier dessin ! Le pastel, c'est ma passion. J'ai d'ailleurs aménagé un atelier chez moi pour dessiner à l'aise.

1^{ER} FÉVRIER 1990

Après plusieurs emplois dans le privé comme secrétaire/aide-comptable, j'entre à l'administration des ressources humaines (ARH) de l'ULg dirigée alors par Monique Liégeois. D'emblée, j'ai travaillé au Segi pour constituer la base de données Ulis (*Université de Liège Informatic System*) qui regroupe tous les membres du personnel. En septembre 1990, je prends mes quartiers place du 20-Août, à l'ARH.

1^{ER} DÉCEMBRE 1994

La date de ma nomination définitive à l'ULg. J'étais très contente – et très fière – de faire enfin partie officiellement de l'ULg et d'être affectée à l'ARH, d'une part parce que mon poste me plaisait énormément et, d'autre part, parce que l'ambiance entre collègues était très bonne. C'est toujours le cas aujourd'hui !

15 DÉCEMBRE 2004

En plus de la gestion de la base de données (principalement les coordonnées professionnelles des agents), on me confie à l'époque un nouveau dossier : celui de l'octroi des décorations civiques et des Ordres nationaux pour le personnel statutaire. C'est une tâche compliquée mais qui me passionne.

1^{ER} FÉVRIER 2015

Aujourd'hui, je m'occupe, entre autres choses, du répertoire du personnel de l'ULg sur internet. Je centralise les demandes qui me parviennent, puis je les traite ou les fais suivre, selon les cas. Je gère également les mandataires du FNRS et du FRIA, le corps académique émérite et honoraire, le corps académique extérieur (comme les professeurs invités, adjoints, etc.), les maîtres de conférences, les collaborateurs scientifiques. Par ailleurs, je réalise très fréquemment des extractions de données pour des demandes bien spécifiques de nombreux services universitaires, sous forme de fichiers Excel ou d'étiquettes comme celles du 15^e jour par exemple...

Propos recueillis par Patricia Janssens

1 LIEU

Etretat. J'y suis allée la première fois en décembre 1981, sur les traces de Claude Monet... Et j'y retourne souvent pour m'y ressourcer. J'aime la luminosité de son ciel et ses couleurs changeantes, la palette sans cesse renouvelée de ses paysages et le charme de ses promenades, loin des sentiers battus, et bien sûr... ses moules à la crème !

1 OBJET

Le livre (virtuel ou papier). Jamais sans mon livre ! J'en ai toujours un dans mon sac. On ne sait jamais... La littérature et la poésie font partie de mon quotidien.

EN 2 MOTS



ULg-M. Houet

MISE À L'HONNEUR

Le jeudi 4 décembre, lors d'une soirée au château de Colonster, le recteur Albert Corhay a mis à l'honneur 19 membres du corps académique admis à la retraite.

Pour la faculté de Philosophie et Lettres

- Jean-Louis Dumortier, professeur ordinaire honoraire
 - Michel Kefer, chargé de cours honoraire
 - Marcel Otte, professeur ordinaire émérite
 - Christine Pagnouille, chargée de cours honoraire
- Pour la faculté de Droit et de Science politique**
- Alain Delière, chargé de cours honoraire
 - Melchior Wathelet, chargé de cours honoraire
- Pour la faculté des Sciences**
- Jean-Marie Bouquegneau, professeur ordinaire émérite

- Edouard Poty, professeur émérite
 - Philippe Thonart, professeur ordinaire émérite
- Pour la faculté de Médecine**

- Jacques Balthazart, chargé de cours émérite
- Marie-Paule Defresne, professeur ordinaire honoraire

Pour la faculté des Sciences appliquées

- Michel Crine, professeur ordinaire émérite
- Jacques Destiné, professeur ordinaire émérite

Pour la faculté de Médecine vétérinaire

- Jean-François Beckers, professeur honoraire

Pour Gembloux-Agro-Bio Tech

- Jean-Paul Barthélemy, professeur honoraire
- Laurent Bock, professeur ordinaire honoraire
- Charles Debouche, professeur ordinaire émérite
- Jacqueline Destain, chargée de cours honoraire
- Philippe Thonart, professeur ordinaire émérite
- Bernard Wathelet, professeur honoraire

DÉCÈS

C'est avec un vif regret que nous avons appris le décès de :

Jacques Senterre, professeur honoraire de la faculté de Médecine (département de pédiatrie), survenu le 5 janvier ;

Pierre Tarte, professeur honoraire de la faculté des Sciences (département de chimie), survenu le 9 janvier ;

Marie-Claire Bilocq, assistante pédagogique au département des sciences et gestion de l'environnement (faculté des Sciences), survenu le 19 janvier. Marie-Claire Bilocq était entrée à la Fondation universitaire luxembourgeoise en janvier 2000 pour assurer la promotion d'une revue intitulée *Education relative à l'environnement. Regards, recherches, réflexions*. Elle avait ensuite été affectée au service académique comme assistante pédagogique. Elle était en charge de la gestion des étudiants et des enseignements, et s'occupait en particulier des accords internationaux. Elle travaillait dernièrement à la finalisation d'un accord de codiplomation avec l'université de Sherbrooke au Canada. Marie-Claire Bilocq était en charge de cours inscrits aux programmes du master en sciences et gestion de l'environnement et de l'année préparatoire au master. En parallèle, elle menait différents projets de recherche liés aux pays en développement. Elle nous laisse l'image de son immense engagement envers l'Institution. Elle faisait preuve d'un incroyable enthousiasme pour initier et soutenir une multitude de projets au sein du département des sciences et gestion de l'environnement et pour le développement du campus d'Arion.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

Reconsidérer LA STRUCTURE

Le recteur Albert Corhay devant le conseil académique

LE 23 JANVIER DERNIER, devant le conseil académique (l'ensemble des professeurs et chargés de cours), le recteur Albert Corhay – assisté du vice-recteur à l'enseignement Eric Haubruge et du vice-recteur à la recherche Rudi Cloots – a exposé la nouvelle structuration de l'enseignement et de la recherche dont il avait déjà tracé les grandes lignes dans son programme électoral.

DISTINGUER RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT

Un maître-mot : faire évoluer l'université de Liège afin qu'elle affirme clairement sa spécificité en Fédération Wallonie-Europe. Dans cette optique, le Recteur a plaidé pour une plus grande transversalité tant en recherche qu'en enseignement. Ses objectifs sont ambitieux : favoriser les projets interdisciplinaires, promouvoir une pédagogie collaborative et participative, tendre à l'excellence. « *L'enseignement supérieur est dans une phase de transition, soutient-il. Il doit s'adapter aux changements induits par les nouvelles technologies, prendre en compte l'économie de la connaissance (formations tout au long de la vie), la mondialisation du savoir et la grande mobilité des étudiants et des chercheurs. Pour relever ces défis, l'ULg mise sur la transversalité, l'interdisciplinarité et la flexibilité.* » Une réforme de la structure de l'Université était dès lors devenue indispensable aux yeux du collège rectoral, réforme qui engage de façon prioritaire la scission des activités de recherche et d'enseignement au sein des Facultés. Désormais, pour une plus grande visibilité des axes stratégiques et des ressources, il y aura dans chaque Faculté des unités de recherche (UR) et des départements d'enseignement (DE). L'ensemble étant soutenu par les cellules d'appui transversales que sont les bibliothèques, l'Ifres, le Cifen, l'ISLV, Radius, etc. L'organisation des cours, la gestion des ressources humaines de tous ceux qui contribuent aux tâches pédagogiques (assistants, logisticiens, personnel ATO) et la mise en œuvre de la stratégie facultaire en la matière seront dès lors confiées à ces DE. Notons que des départements d'enseignement pourront aussi, au besoin, déborder le cadre facultaire et constituer des "départements apparentés" (DEA) relevant de plusieurs disciplines, voire de différents établissements sis dans le Pôle académique. Aux UR seront confiées les activités de recherche et la mise en œuvre de la stratégie élaborée en la matière.

Autre nouveauté : la mise en place de deux commissions décanales. La première, à la recherche (CDR), sera présidée par un vice-Doyen à la recherche et composée par des représentants des UR ; la seconde, à l'enseignement et à la formation (CDEF), sera présidée par un vice-Doyen à l'enseignement, composée des présidents des DE.

Leur mission ? Etablir un plan stratégique à destination du Doyen, lequel aura la tâche d'en faire la synthèse de manière à profiler la Faculté pour cinq ans. Les prochaines élections des Doyens se doubleront donc de la désignation de deux vice-Doyens.

Selon les vœux du Recteur et du collège rectoral, les commissions décanales auront la responsabilité de coordonner les besoins en matière de ressources humaines et de répartir des crédits de recherche alloués entre les différentes UR et les crédits pédagogiques entre les différents DE. Elles seront chargées également de mettre en œuvre les évaluations émanant des conseils sectoriels de la recherche et celles en provenance du service de management et d'accompagnement à la qualité (Smaq). « *Les plans stratégiques facultaires devront être doublement validés par le conseil universitaire de la recherche et de la valorisation – après expertise et analyse préalable des conseils sectoriels de recherche – et le (futur) conseil universitaire de l'enseignement et de la formation – après expertise et analyse préalable des conseils sectoriels de l'enseignement* », poursuit le Recteur.

CONSEILS SECTORIELS DÉDOUBLÉS

Dans ce contexte, la fonction des trois conseils sectoriels de la recherche, en collaboration avec l'ARD et le Smaq, sera de définir la politique stratégique de l'Institution. C'est à eux que l'on confiera l'analyse critique des plans stratégiques facultaires. L'objectif étant aussi de repérer les atouts de l'ULg, de dégager les axes forts en matière de recherche.

Pour chacun des trois secteurs (sciences humaines, sciences et techniques, sciences de la santé), des conseils sectoriels de l'enseignement de la formation seront portés sur les fonts baptismaux. Leur mission – en collaboration avec l'AEE – sera, non seulement de mettre en œuvre les évaluations du Smaq mais encore d'élaborer des propositions de passerelles dans le cadre du Pôle académique, par exemple, ou de prendre en main la gestion des moyens affectés à l'enseignement. Un conseil universitaire de l'enseignement et de la formation sera créé, présidé par le vice-recteur à la recherche, le Pr Eric Haubruge. A lui le soin de définir la politique stratégique en matière d'enseignement et de formation, d'évaluer les demandes d'habilitation et les projets de nouvelles filières.

Les propositions des deux instances seront enfin soumises au conseil universitaire à la recherche et à l'enseignement (ancienne commission académique) avant d'être présentées au conseil d'administration. L'ensemble de la nouvelle structure de l'ULg devrait, selon les vœux du recteur Albert Corhay, être opérationnel dès la rentrée 2015-2016.

Patricia Janssens



EN 2 MOTS

NOMINATIONS

Le conseil d'administration a nommé au rang de professeur ordinaire :

Laurence Bouquiaux, Paola Moreno et Christophe Pirenne (faculté de Philosophie et Lettres), **Jean-François Gerkens et Sébastien Santander** (faculté de Droit, Science politique et Criminologie), **Roland Billen, Bernard Joris et Claire Remacle** (faculté des Sciences), **Yves Beguin, Philippe Delvenne et Renaud Louis** (faculté de Médecine), **Damien Ernst et Laurent Mathy** (faculté des Sciences appliquées), **Dominique Peeters et Stéphane Schurmans** (faculté de Médecine vétérinaire), **Christelle Maillart et Christian Monseur** (faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation), **Axel Gautier** (HEC-Ecole de gestion de l'ULg), **Fabienne Fecher-Bourgeois et Philippe Lambert** (Institut des Sciences humaines et sociales), **Bernard Bodson, Marie-Laure Fauconnier et Frédéric Francis** (Gembloux Agro-Bio Tech).

La question des brevets

Deux récentes décisions de justice, prises respectivement aux Etats-Unis et en Europe, ont servi de toile de fond au *workshop* coorganisé ce 10 février dernier par l'université de Liège, en collaboration avec LES Benelux, intitulé *Patenting and licencing life forms*. Cette table ronde abordait les enjeux de la "brevetabilité" en sciences du vivant. « Dans quelle mesure, se demandait-on, est-il envisageable de breveter des produits de la nature tels que des gènes, protéines ou cellules souches ? » Et dans quelle mesure est-il donc permis d'obtenir des droits d'exclusivité et, partant, des gains commerciaux sur de tels éléments ?

« **LA "BREVETABILITÉ" DU VIVANT** est abordée différemment aux Etats-Unis et en Europe, explique Nicole Antheunis, Patent Manager à l'Interface-ULg. En Europe, elle s'avère problématique, de longue date, en raison de considérations éthiques. Ainsi, la Convention de délivrance des brevets européens (CBE) et la directive sur la brevetabilité des inventions biotechnologiques interdisent l'exploitation commerciale d'inventions contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs : les technologies relevant du clonage des êtres humains, notamment, les utilisations d'embryons humains à des fins commerciales et industrielles, ou les procédés de modifications génétiques d'animaux de nature à provoquer chez eux des souffrances sans utilité médicale. » Et la Patent Manager de relever que depuis de nombreuses années, « des voix s'élèvent contre la "brevetabilité de l'humain". On songe par exemple aux discussions d'ordre éthique entourant la recherche des cellules souches embryonnaires. »

SOULAGEMENT EN EUROPE

Là où bon nombre de chercheurs tendent à voir une nouvelle opportunité en matière de lutte contre la maladie, d'aucuns, pas moins nombreux, y opposent une interdiction de principe, au nom de l'éthique. « Ce type de recherche implique l'utilisation puis la destruction d'embryons humains fécondés, et n'est donc pas brevetable – avec le frein que ceci représente pour la recherche », observe Nicole Antheunis. Autrement dit, sur la thérapie génique, c'est-à-dire la possibilité de guérir en enrichissant le matériel génétique de nos cellules pour y corriger une anomalie, « personne ne souhaite investir à fonds perdus, sans garantie d'obtenir un brevet et donc sans garantie de n'être pas copié par un concurrent ».

Or, en décembre dernier, la Cour de justice européenne a fourni une nouvelle définition de l'embryon humain –, "peut être considéré comme tel un ovule doté de la capacité de se développer en être humain" – autorisant désormais la brevetabilité des cellules souches obtenues à partir d'ovules activés par parthénogenèse, et donc sans fécondation par un spermatozoïde. « C'est un soulagement, souffle Nicole Antheunis, responsable de la propriété intellectuelle à l'ULg. Cette décision profitera à la recherche autant qu'elle sera de nature à encourager les investissements. C'est, en dernière analyse, l'avenir de notre santé qui est en jeu. »

La portée de cet arrêt est toutefois limitée à l'Europe. Nicole Antheunis souligne ainsi la situation "inquiétante" des Etats-Unis qui, naguère réputés plus favorables que l'Europe à la brevetabilité du vivant, ont récemment opéré « un virage à 180

degrés » et impose désormais des restrictions plus strictes. Un exemple ? En Europe, la directive sur la brevetabilité des inventions biotechnologiques précise qu'un élément "isolé du corps humain ou autrement produit par un procédé technique, y compris la séquence partielle d'un gène, peut constituer une invention brevetable, même si la structure de cet élément est identique à celle d'un élément naturel".

LE CAS AMÉRICAIN

Autrement dit, il reste possible, sur le Vieux Continent, de breveter un gène issu de l'environnement naturel pourvu qu'on lui ait attribué une fonction, comme le rôle qu'il joue dans le déclenchement d'une pathologie ou dans une méthode de diagnostic. « Or, ce n'est plus le cas aux Etats-Unis, note Nicole Antheunis, au motif qu'un gène ou une séquence génétique, même déchiffrée au prix de recherches de longue haleine, reste un produit de la nature, inaltéré par la main de l'homme quelle que soit l'utilisation ultérieure qui en est faite. La crainte, on s'en doute, est donc que cette manière de limiter la brevetabilité du vivant influence un jour l'Europe et donne lieu à des décisions similaires qui menacent directement l'avenir de la thérapie génique. »

Patrick Camal

Informations sur le site
www.les-benelux.org/level1/meetings.htm

EN 2 MOTS

ABBAYE DE SAINT-JACQUES

Fondée par l'évêque Baldéric en 1015, l'abbaye de Saint-Jacques de Liège s'enorgueillit rapidement d'une église considérée aujourd'hui comme l'un des édifices religieux majeurs de Wallonie. Selon Pierre Paquet, chargé de cours au département Argenco (faculté des Sciences appliquées), « l'église constitue un témoin complet et vivant de l'histoire de l'architecture de nos régions. La partie principale de l'édifice est une construction du XVI^e siècle en style gothique flamboyant, précédée d'un avant-corps du XII^e siècle, dernier vestige avec la crypte du XI^e, de l'édifice primitif de l'époque ottonienne ».

Tout au long de l'année 2015, plusieurs événements émailleront la commémoration de ce millénaire avec le concours de l'ULg.

Programme sur le site
<http://abbaye-saint-jacques.be/>

CONTES DE LA CHAMBRE DE THÉ

L'Institut Confucius propose, dans le cadre du Nouvel An chinois, deux séances de contes par Sophie de Meyrac.

Le samedi 28 février à 14h et à 16h30, salle des pro-

fesseurs, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Chaque séance sera accompagnée de dégustations de thé, par un maître du thé, Charles Van Overstyns (école Urasenke de Belgique).

Contacts : tél.04.366.50.06, information et inscription sur le site www.confucius.ulg.ac.be

LUMIÈRE

En prélude au Printemps des sciences 2015, les responsables de l'AESS en sciences, Force ULg et Réjouissances organisent leur traditionnel après-midi d'actualisation des connaissances en sciences le mercredi 11 février. Deux exposés seront consacrés à la lumière et à la santé. Le premier, "Bases physiques de la scintigraphie et de la tomographie à émissions de positons", sera présenté par Maryse Hoebeker, physicienne à l'ULg ; le second, "La lumière ne sert pas qu'à voir ! Effet de la lumière sur les fonctions cognitives non-visuelles", par Gilles Vandewalle, biologiste à l'ULg.

Le mercredi 11 février à 14h, à l'Institut de zoologie, quai Van Beneden 22, 4020 Liège.

Contacts : tél. 04.366.96.96, courriel sciences@ulg.ac.be, site www.sciences.ulg.ac.be

Le Ritu

Du 23 au 26 février
à l'ULg

RITU, CLAP 32. Liège est le seul Festival international de théâtre universitaire récurrent de Belgique. À l'origine du "Théâtre off" ou "alternatif", le Théâtre universitaire a joué un rôle important dans le renouveau des arts de la scène. Les "Rencontres internationales" de Liège sont, depuis leur origine en 1983, conçues comme "un carrefour, une plaque tournante, où on vient, de partout, voir ses semblables et confronter amicalement méthodes, pratiques, idées, rêves ; bref, échanger des vues, des adresses, des amitiés... Ritu n'est pas un festival : c'est une rencontre festive. Ce n'est pas qu'une vitrine : c'est un laboratoire".

Programme sur le site www.turlg.be
(onglet Ritu)

EXPOSITION

FÉMINISME(S) : regards croisés

Dès le 14 février, une nouvelle exposition investira les murs de la Châtaigneraie, étendant ses ramifications jusqu'à la galerie Juvénal à Huy : *Noir Chantilly, Féminisme(s)*. Abrayant les œuvres de près de 25 artistes féminines, elle offre une réflexion plurielle sur une thématique longtemps passée sous silence, parfois controversée, mais résolument inscrite dans l'actualité.

LA FEMME A LE DROIT de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune". De cette assertion d'Olympe de Gouges en 1791, extraite de sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, au délicieux scandale entourant la vie de George Sand, de la naissance du *Deuxième Sexe* sous la plume de Simone de Beauvoir au questionnement distillé par Élisabeth Badinter, la mouvance féministe n'a eu de cesse d'interroger la place occupée par les femmes au sein de la société. Enracinée dans l'histoire depuis plusieurs siècles, elle prend une ampleur nouvelle au tournant du XX^e, en s'engageant dans plusieurs combats majeurs – comme le suffrage féminin, la libération sexuelle ou, plus récemment, le droit à l'avortement.

Mais ces dernières décennies semblent avant tout marquées par une diversification des problématiques, pointant entre autres du doigt le harcèlement sexuel, les diktats de la mode ou encore l'image de la femme véhiculée par la publicité. Comme le souligne Marie-Hélène Joiret, directrice du Centre wallon d'Art contemporain, la genèse de l'exposition installée à la Châtaigneraie réside justement dans cette pluralité, qui pousse à délaisser l'emploi au singulier du terme "féminisme". La diversité des techniques représentées,



Audrey Frugier - Desperate Housewives, 2014 - Swarovski Elements

SENSIBILITÉ FÉMININE

Dans le cadre de l'exposition *Noir Chantilly, Féminisme(s)* organisée à la Châtaigneraie, la Maison des sciences de l'homme (MSH) de l'ULg propose une conférence-débat intitulée "La sensibilité féminine, un mythe ?", par Sophie Cadalen, en dialogue avec le Pr Annie Cornet, responsable de l'unité de recherche EGID-Études sur le genre et la diversité en gestion (HEC-ULg).

Psychanalyste et écrivaine, Sophie Cadalen a publié plusieurs ouvrages qui évoquent la femme dans le couple et dans la vie professionnelle. Son livre *Hommes, femmes, ni Mars, ni Vénus* prend le contrepied de la formule de John Gray et insiste sur la complexité, au-delà des stéréotypes, de s'affirmer homme ou femme. Dans *Des femmes de pouvoir : des hommes comme les autres*, la psychanalyste montre que les images du pouvoir emprisonnent les femmes dans des stéréotypes sexués et qu'il est absolument néces-

saire de s'en affranchir. Dans *La belle Ambition*, écrit avec Bernadette Costa-Prades, elle montre comment notre société se méfie autant de ceux qui ont de l'ambition que de ceux qui paraissent en manquer. Ce livre débusque les frilosités conscientes et inconscientes qui empêchent chacun de poursuivre son ambition.

ainsi que le caractère international de la sélection d'artistes, permet de conjuguer les apports de différentes sensibilités : la pensée de la peintre y côtoie celle de la vidéaste, et les courbes sculptées répondent à la poésie des installations.

Ainsi, au détour d'une salle, un balai efface les traces d'un désastre de cristal, sous l'intitulé *Desperate Housewife*. Loin du cliché vindicatif souvent associé à la tendance féministe, l'œuvre d'Audrey Frugier suscite une réflexion teintée d'ironie sur la société de consommation, mais également sur l'hiatus existant entre "réalité austère et vie fantasmée". Plus loin, une scène familière accroche le regard : les courbes opalescentes de *Origine du monde* de Courbet arborent, tel un clin d'œil potache, une culotte aux froufrous dentelés ; cousus par Fanny Viollet, ces tissus constituent la signature récurrente de l'artiste française.

Suspendu à un des murs, un dessin reproduit des allégories de notre enfance. Anne-Sophie Arnould nous y livre une vision intimiste et passionnelle du loup et du chaperon rouge : « *Le chaperon n'en avait que faire des précautions dictées par la grand-mère. Elle voulait faire, se laisser faire, fougueusement, furieusement, inconsciemment, avec toute l'innocence d'une petite fille amoureuse qui court à sa perte. [...] Elle est là, enchaînée dans un tourbillon amoureux face à un loup qui ne se sent pas capable de l'aimer.* » Ces quelques perles artistiques, complétées d'une vingtaine d'autres, sont à découvrir jusqu'au 5 avril prochain à la Châtaigneraie.

Julie Delbouille

Noir Chantilly, Féminisme(s)

Du 14 février au 5 avril à la Châtaigneraie, chaussée de Ramioul 19, 4400 Flémalle.

Contacts : tél. 04.275.33.30, courriel chataigneraie@belgacom.net



virgiss.com

Sophie Cadalen

La sensibilité féminine, un mythe ?

Le vendredi 6 mars à 19h, à la Châtaigneraie, chaussée de Ramioul 19, 4400 Flémalle.

Contacts : tél. 04.275.33.30, courriel chataigneraie@belgacom.net

AQUILON PHARMA

Reprendre son souffle

DANS DEUX ANS si tout va bien, Aquilon, 113^e spin-off de l'ULg, devrait proposer un nouveau traitement contre les crises d'asthme et, à terme, d'autres maladies respiratoires liées aux polluants présents dans l'air. Fruit des travaux des Prs Brigitte Evrard et Didier Cataldo, cette spin-off est née dans les laboratoires du Centre interdisciplinaire de recherche sur le médicament (Cirm) et du Giga.

SÉRENDIPITÉ MÉDICALE

A l'origine, une découverte inattendue. Le Pr Brigitte Evrard (département de pharmacie) poursuivait des recherches dans le domaine des cyclodextrines (CD), excipient inoffensif utilisé pour augmenter la solubilité aqueuse des principes actifs, notamment pour le développement de formes pulmonaires. Le Pr Didier Cataldo (département des sciences biomédicales et précliniques), quant à lui, cherchait à tester sur la souris une nouvelle molécule active contre les crises d'asthme. Contre toute attente, les chercheurs notent que les CD inhalées se révèlent également efficaces contre l'asthme et offrent une réelle synergie avec les molécules thérapeutiques qu'elles véhiculent. Ainsi, les molécules que l'on croyait inoffensives et que l'on considérait comme de "simples transporteurs" sont, en fait, actives.

Si l'amélioration des traitements appliqués aux maladies respiratoires reste le but ultime des chercheurs, de nombreux développements sont encore nécessaires avant la commercialisation d'un médicament. « Actuellement, ce sont les corticostéroïdes qui sont le plus couramment utilisés pour traiter l'asthme, précise le Pr Evrard, mais les effets indésirables peuvent devenir significatifs. » Les chercheurs insistent sur le fait « qu'associer des CD aux corticostéroïdes permettrait sans doute d'en diminuer les doses et que, par ailleurs, la combinaison de CD à d'autres principes actifs pourrait également s'avérer profitable. »

Forts de leur expérience et grâce à de multiples soutiens tant financiers que logistiques (l'interface Entreprises-Université, bien sûr, mais aussi la Région wallonne), Brigitte Evrard et Didier Cataldo ont lancé, en octobre dernier, la spin-off Aquilon Pharma. Avec l'ambition double de mener à bien les tests précliniques et la récolte de données toxicologiques afin d'établir la *proof of concept* et, en outre, de réaliser les tests cliniques de phase 1 et 2. Une fois les résultats probants engrangés et le produit fiabilisé, il conviendra alors de trouver des partenaires aux épaules solides pour terminer le développement clinique et commercialiser cette solution "clés en main". « Les études cliniques de grande envergure, les démarches de mise sur le marché en accord avec les *Good Manufacturing Practices* et la commercialisation du médicament seront alors confiées aux firmes pharmaceutiques, continue Didier Cataldo. Car ce sont des étapes extrêmement onéreuses que seules les grandes firmes peuvent financer. » Impensable dès lors pour un laboratoire universitaire ou une jeune spin-off de se lancer dans une telle aventure.

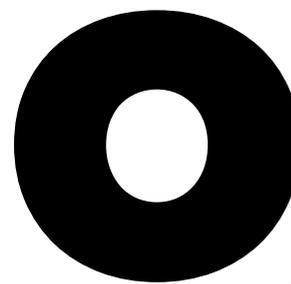
DÉVELOPPEMENTS

A l'heure actuelle, une équipe de gestion vient épauler la jeune Aquilon. Deux chercheurs, associés à d'autres experts visent, dans un premier temps, à concrétiser une augmentation de capital dans les prochaines semaines afin de compléter les données toxicologiques et de lancer les premières études cliniques.

D'autres projets sont encore en gestation dans les laboratoires : « Avec trois axes de recherche identifiés autour de l'asthme, la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) et le traitement de maladies orphelines, nous tablons sur de nombreux développements potentiels, grâce à l'appui de facilitateurs comme Cide ou WBC », conclut Didier Cataldo.

Marc-Henri Bawin

Information sur le site www.ltpb-ulg.be



**N ESTIME
Q U E ,
SUR NOS
ROUTES, 20
À 30% DES**

ACCIDENTS SONT DUS À LA SOMNOLENCE. Celle-ci serait même devenue la première cause de mortalité sur autoroute dans certains pays, comme la France. Dormir ou conduire, il faut donc choisir !

VIGILANCE EN ÉVEIL

Les facteurs à l'origine de la somnolence ont été bien identifiés. Les deux principaux sont la pression homéostatique exprimant le besoin de sommeil et les rythmes circadiens. Ainsi, les capacités physiques et mentales d'un conducteur éveillé depuis plus de 17 heures sont érodées de façon équivalente à celles d'un individu ayant 0,5 gramme d'alcool par litre de sang. De même, conduire de nuit entre 2 et 5h du matin, par exemple, multiplierait par 6,7 le risque d'accident. Un autre élément important est le syndrome de somnolence diurne excessive (SDE) : 6 à 11% de la population souffre d'une tendance naturelle à s'endormir durant la journée. Autres facteurs de risque : la monotonie du trajet, la prise d'alcool, de drogue ou de certains médicaments, une alimentation lourde ou riche en glucides, la chaleur ou le froid à l'intérieur du véhicule, etc.

Hormis une action sur les facteurs de risque, le seul antidote efficace contre un accès de somnolence survenant sur la route est le repos. Mais encore faut-il que le conducteur soit pleinement conscient de son état. D'où l'intérêt de développer des dispositifs capables d'estimer en permanence l'évolution de la vigilance.

Il en existe plusieurs sur le marché. Certains sont basés sur le comportement du véhicule

CONCOURS
CINÉMAA Most
Violent Year

Un film de Jeffrey C. Chandor
Avec Oscar Isaac et Jessica Chastain
A voir aux cinémas Le Parc, Churchill
et Sauvenière

New York 1981. L'année la plus violente qu'ait connue la ville. Le destin d'un immigré, Abel, qui tente de se faire une place dans le business du pétrole. Son ambition se heurte à la corruption, la violence galopante et la dépravation de l'époque qui menacent de détruire tout ce que lui et sa famille ont construit...

On sait finalement peu de choses sur J.C. Chandor : né en 1973, il réalise des publicités et des documentaires pendant près de 15 ans avant de passer au cinéma avec *Margin Call*, brillante description des origines de la crise financière de 2008. Il enchaîne avec *All is Lost*, surprenant film maritime quasi muet avec Robert Redford. *A Most Violent Year*, son troisième film, se devait donc de confirmer la tendance : J.C. Chandor est l'un des réalisateurs les plus prometteurs du cinéma américain contemporain.

Pari audacieux aujourd'hui que le film de gangsters : difficile en effet de passer après des légendes comme F.F. Coppola, Sidney Lumet ou plus récemment James Gray sans y laisser des plumes. Chandor y parvient avec une élégance qui force le respect, s'inscrivant dans la lignée de ces cinéastes (tant du point de vue thématique qu'esthétique), mais aussi en s'opposant à un film culte qui prend un décor similaire, *Scarface* de Brian De Palma, dont *A Most Violent Year* serait le miroir critique. Parce qu'il s'intéresse davantage aux pensées des personnages qu'aux émotions, parce qu'il applique à sa mise en scène une sobriété constante sans renier pour autant la symbolique (parfois lourde), Chandor évoque le cinéma de Kubrick, affichant les mêmes qualités (acteurs parfaits, film abouti) et les mêmes

défauts (une froideur qui peut rebutter). Et c'est en s'inscrivant dans ces grandes lignées précitées, tout en trouvant sa propre voie (en vrac : un soin tout particulier accordé à l'ambiance via les plans larges et la lumière, les thèmes de l'intégrité, de l'interrogation morale et de la solitude), qu'il frappe fort et fait de *A Most Violent Year* l'un des grands films de ce début d'année.

Bastien Martin

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 18 février entre 10 et 10h30, et de répondre à la question suivante : dans quel film récent Oscar Isaac jouait-il un musicien sans succès ?

BON PIED BON ŒIL

Phasya, une spin-off qui vous empêchera de vous endormir au volant

et d'autres sur le comportement du conducteur. Mais tous ont des faiblesses. De plus, étant spécifiques à la conduite, ils ne sont pas transposables à d'autres domaines où la somnolence est un facteur de risque. En aviation et dans les centres de contrôle d'installations industrielles, par exemple. S'il veut être fiable et universel, un système de *monitoring* de la somnolence en temps réel doit nécessairement se baser sur la physiologie.

Parmi les systèmes de ce type, l'un des plus prometteurs a été conçu à l'ULg par l'équipe du Pr Jacques Verly, au sein du laboratoire d'exploitation des signaux et des images (Intelsig) du département d'électricité, électronique et informatique (Institut Montefiore), en collaboration avec d'autres laboratoires de l'ULg (Cetes, Hololab et Lecit), l'Isil et UMONS. Il fait appel à une caméra infrarouge intégrée à une paire de lunettes. Un œil est filmé en permanence à haute vitesse. Les images recueillies sont alors traitées automatiquement par des algorithmes permettant d'extraire des paramètres ocu-

lares pertinents et d'en déduire le niveau de somnolence ou de vigilance du sujet.

Ces travaux ont servi de terreau à la création d'une spin-off de l'ULg, Phasya, en décembre 2014, dont les cheffes ouvrières sont le Pr Jacques Verly ainsi que les chercheurs Clémentine François et Jérôme Wertz, d'Intelsig.

LUNETTES DE SOMNOLENCE

La recherche en caractérisation et *monitoring* de la somnolence/vigilance continue avec force à l'ULg. Divers chercheurs, dont cinq doctorants Intelsig, y prennent part. Leur travail porte sur des systèmes portés – "lunettes de somnolence" – et des systèmes de distance (par exemple, intégrés à un tableau de bord). Les performances des lunettes sont progressivement renforcées par Phasya et l'Institut Montefiore, notamment pour qu'elles puissent être utilisées par des personnes portant déjà des lunettes, avec des morphologies variées ou avec des paupières maquillées.

La somnolence constitue un facteur considérable d'accidents non seulement pour la conduite automobile, mais aussi dans tous les types de transports (ferroviaire, maritime, aérien et spatial), ainsi que dans la surveillance de processus industriels à haut risque. La technologie *made in ULg* a le potentiel de sauver de nombreuses vies humaines partout dans le monde.

Philippe Lambert

Voir la vidéo sur le site www.ulg.tv/clementinefrancois

Informations sur www.phasya.com



Cl. François

MUSIQUE !

Le Conservatoire royal de Liège et les Presses universitaires de Liège proposent de découvrir les nombreux talents des étudiants du Conservatoire. **Les 2^e et 4^e mardis du mois de l'année académique.** De 12 à 13h, à l'Espace ULg Opéra, au rez-de-chaussée de la galerie Opéra, 4000 Liège.

Participation gratuite mais réservation indispensable auprès de laura.hauseux@ulg.ac.be

IMMERSION LINGUISTIQUE

Martine Poncelet (clinique psychologique et logopédique universitaire) donnera une conférence sur le thème du "bilinguisme et immersion scolaire". La méthode d'apprentissage par immersion bilingue précoce semble constituer le dispositif le plus efficace pour mener l'enfant à acquérir une seconde langue, mais un certain nombre de questions subsistent. Le jeudi 19 février à 18h30, salle Portalis, faculté de Droit (bât. B31), campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.92.96, courriel cplu@ulg.ac.be, site www.fapse.ulg.ac.be/cplu

CHAMANISME

Corinne Sombrun, auteur de plusieurs ouvrages sur le chamanisme, donnera une conférence intitulée "Chamanisme et neurosciences", le jeudi 26 février à 19h30, dans la salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : informations et réservation, tél. 0485.937.639, courriel info@mam-events.be, site www.mam-events.be

CONCERT

A l'occasion du 110^e anniversaire du Rotary international, **un concert de piano et violon interprété par de jeunes solistes de talent, aura lieu le 28 février à 20h dans la salle académique de l'ULg,** place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Au programme, Bach, Schubert, Dvorak, Brahms, entre autres.
Contacts : courriel concert2015cip@gmail.com

LIÈGE CRÉATIVE

Power to the people : le rôle des coopératives d'énergie renouvelable dans la transition énergétique. Tel est le titre de la rencontre Liège créative du 24 février prochain en collaboration avec l'Académie des entrepreneurs sociaux (HEC-ULg). Avec Thomas Bauwens, doctorant au Centre d'économie sociale (ULg), et Mario Heukemes, administrateur de la coopérative "Courant d'Air". Le mardi 24 février à 12h, au château de Colonster, site du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.349.85.02, courriel l.cordonnier@liegecreative.be

DE QUOI L'UNIVERSITÉ SE MÊLE-T-ELLE ?

Le Pr Bernard Rentier, recteur honoraire de l'ULg, donnera un cours-conférence, organisé par Liège créative et le Collège de Belgique, intitulé "De quoi je me mêle ? Mais que vient faire l'Université dans l'effort de redéploiement économique et social ?"

Le jeudi 12 mars à 17h30 au Théâtre de Liège, place du 20-Août 16, 4000 Liège.

Contacts : inscription par courriel info@liegecreative.be



L'OPÉRATION "TOUS VÉLO-ACTIFS" – à laquelle participe l'ULg depuis 2012 – propose à tous les cyclistes de participer à une grande campagne photos. L'objectif est de recueillir, de façon décalée, un témoignage des multiples avantages du vélo pour les déplacements domicile-travail et kot-Université en valorisant à la fois les cyclistes réguliers et épisodiques.

"Tous vélo-actifs" et la cellule urbanisme et mobilité (ARI) de l'Université vous fixent

rendez-vous le mercredi 25 février pour une photo à vélo avec une affichette expliquant les raisons de ce choix de déplacement (slogan + prénom + ULg).

Un photographe professionnel de l'équipe de "Tous vélo-actifs" viendra réaliser ces photos à l'Université, place du 20-Août 7 (cour intérieure), entre 10h30 et 11h30, et au restaurant universitaire (bât. B62) sur le campus du Sart-Tilman, entre 12h15 et 13h30.

Informations sur le site www.veloactif.be

OLYMPIADES DE SCIENCES

Destinées aux élèves de 5^e et 6^e années du secondaire général et technique, les Olympiades sont des compétitions annuelles stimulant l'intérêt des jeunes pour la science. Des compétitions sont organisées en biologie, en chimie, en physique et en mathématiques. **L'Association des chimistes de l'ULg (ACLg) coordonne les Olympiades de chimie.** Elle fournit également une aide aux participants, des exemples de questions et réponses des épreuves précédentes, des modules d'apprentissage en ligne, etc. La deuxième épreuve qui sélectionne les lauréats nationaux francophones aura lieu le 4 mars pour la chimie, à l'ULg notamment.

Informations sur le site www.aclg.ulg.ac.be/Olympiades.htm

CRIMINOLOGIE

L'Association liégeoise de criminologie propose, dans le cycle de conférences "criminologie et anthropologie", une intervention de Sarah Demart (sociologue, chargée de recherches FNRS au Cedem) intitulée **"Eglises évangéliques en Belgique et prévention des déviations"**.

Le mardi 5 mars à 18h, à la Maison des sports de la province de Liège, rue des Prémontrés 12, 4000 Liège.

Contacts : courriel alcriminologie@gmail.com

DES GOÛTS ET DES COULEURS

L'Association royale des médecins (AMLg) propose une **visite de l'exposition "La couleur, de Gauguin à Calder"**. Une occasion de voir les différentes facettes de l'utilisation de la couleur par les plus célèbres artistes du XX^e siècle : Marc Chagall, Henri Matisse, Joan Miro, Alexander Calder et Pol Bury. Le samedi 7 mars à 14h15, au château de Waroux, rue de Waroux 301, 4432 Ans.

Contacts : renseignements et inscriptions, tél. 04.223.45.55, courriel amlgasbl@gmail.com

AILG

La remise des prix 2014 de l'AILg aura lieu le 2 avril. **Julien de Wit** recevra le prix scientifique aux jeunes 2014, **Steven Laureys**, le prix de la fondation Marcel Linsman 2014, et **Umberto Baraldi**, la Médaille d'or AILg du mérite scientifique.

Cette séance solennelle sera jumelée avec l'accueil des ingénieurs primés par l'AILg pour la qualité de leur travail de fin d'études.

Le jeudi 2 avril à 18h, à l'Institut de mathématique (bât. B37), campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : renseignements et inscription (avant le 26 mars), tél. 04.366.94.52, fax 04.242.77.96, courriel ailg@ailg.be

SORTIE DE PRESSE

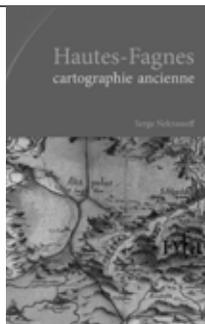
Serge Nekrassoff
Hauts-Fagnes. Cartographie ancienne. Enseignements des cartes anciennes pour servir l'histoire du haut plateau fagnard et retracer l'évolution de ses paysages

Haute Ardenne, Waimes, 2014

Outre leur aspect esthétique indéniable, les cartes et plans sont d'un grand intérêt pour reconstituer l'histoire d'un milieu. Les documents cartographiques de la région fagnarde sont fréquemment consultés pour retrouver le tracé de frontières et de chemins ou pour situer des petits monuments (bornes, croix, etc.). Leurs enseignements dépassent largement ces cadres. Elles livrent en effet de précieuses informations sur le couvert végétal, l'exploitation économique, l'évolution de l'habitat, la démographie, la toponymie, le folklore. La manière de représenter un milieu sur une carte révèle aussi l'image que l'on a de ce milieu, l'attrait ou le rejet qu'il inspire.

La confrontation des documents cartographiques entre eux, mais aussi avec d'autres catégories de témoignages, enrichit incontestablement la connaissance de l'évolution des milieux fagnards depuis qu'ils sont arpentés et exploités par l'homme.

Serge Nekrassoff est licencié en histoire (1986), collaborateur scientifique à la Station scientifique des Hauts-Fagnes (ULg) et administrateur de l'AS-BL Haute Ardenne. Il s'intéresse particulièrement aux impacts des activités humaines sur le milieu fagnard, du Haut Moyen Age à nos jours.



PARCOURS D'UN ALUMNI

À BEL OUVRAGE, BEL HOMMAGE

A**RDENNAIS D'ORIGINE**, Jean-Marie Crémer poursuit ses études secondaires et supérieures à Liège. En 1968, il obtient son diplôme d'ingénieur civil des constructions à l'université de Liège. Cinq ans plus tard, René Greisch l'engage au sein du bureau d'études qu'il a fondé en 1959. Crémer acquiert d'emblée sa confiance et mènera toute sa carrière à ses côtés. Il est l'instigateur d'un ouvrage paru aux Prisme Editions* qui éclaire la personnalité et le parcours d'une figure marquante de l'histoire de la construction contemporaine en Belgique et analyse les méthodologies et les innovations mises au point par René Greisch.

Le 15^e jour du mois : *Vous avez effectué la quasi-totalité de votre carrière au sein du bureau d'études Greisch.*

Jean-Marie Crémer : En effet. J'ai été engagé en janvier 1973 alors que le bureau répondait à un concours pour le viaduc de Vilvorde. Très naturellement, j'ai pris les choses en main et posé les bases d'une collaboration étroite avec René Greisch. Vilvorde constitue d'ailleurs une étape importante : nos propositions étaient novatrices et performantes si bien que plusieurs entrepreneurs feront, par la suite, appel à nous dans le domaine des ponts. René Greisch a d'emblée senti que j'étais à l'aise avec cette matière dont je suis devenu responsable au sein de son équipe. Mon implication dans les activités du bureau ne cessa de croître, ce qui m'amena à en accepter la gestion en 1985 et, cinq ans plus tard, la responsabilité d'administrateur délégué que je conserverai jusqu'en 2010.

Le 15^e jour : *A quand remontent les collaborations du bureau avec l'université de Liège ?*

J.-M.C. : Au début des années 1970, j'ai pris des contacts à l'Université, en particulier avec René Maquoi qui avait défendu une thèse de doctorat dans le domaine des problèmes de stabilité des ponts métalliques. Notre collaboration a tout de suite été fructueuse. Très vite, René Greisch et moi-même avons été sollicités pour parler de notre métier aux étudiants ingénieurs. Lors de la succession du Pr Baus, au début des années 1980, j'ai donné, en tant que collaborateur scientifique, des leçons sur la conception et les méthodes de construction des ouvrages.



Jean-Marie Crémer (à gauche) et René Greisch, 1992

Jean-Luc Deru

Le 15^e jour : René Greisch décède en juillet 2000. Patron pendant plus de 40 ans d'un bureau d'études, il a développé une véritable vision de l'art de bâtir. Pourriez-vous la synthétiser en quelques mots ?

J-M.C. : Il cultivait deux valeurs fondamentales : la rigueur et la remise en question. Pour le métier d'ingénieur tel que nous le concevons, ces qualités s'avèrent fondamentales et intimement liées. Pour innover, il faut être rigoureux. Si nous avons pu aller de l'avant, c'est parce que nos clients étaient conscients que nous développons nos projets dans un esprit de précision et de rationalité. Pour le secteur des ouvrages d'art par exemple, nous avons mis au point des structures audacieuses, ce qui avait de multiples conséquences non seulement sur la stabilité des réalisations, mais aussi sur leur pérennité et sur leur économie, tant à la construction qu'à l'usage. Par ailleurs, notre collaboration avec l'Université a conforté notre notoriété : nos clients savaient que nous étions accompagnés par des chercheurs à la pointe dans les aspects théoriques.

Le 15^e jour : René Greisch a développé aussi une vision esthétique de son métier.

J-M.C. : Il faut souligner son goût précoce pour les pratiques artistiques. Son frère Roger qui poursuit une intéressante carrière de peintre l'y familiarise dès l'adolescence. Dans son travail d'ingénieur et son métier d'architecte, il était influencé par la pensée moderniste : il nourrissait une admiration particulière pour les créateurs allemands, Ludwig Mies van der Rohe notamment. Mais des personnalités comme Roger Bastin ou Charles Vandenhove qu'il accompagne dès les années 1960 en tant qu'ingénieur conseil l'ont aussi durablement impressionné. S'il fallait épinglez des réalisations particulières, je citerais, sur le plan de l'ingénierie, les ponts de Haccourt et de Wandre ; dans le secteur de l'architecture, nos bureaux inaugurés au Sart-Tilman en 1994, sans oublier la faculté des Sciences appliquées et le Trifacultaire pour l'ULg – lequel avait d'ailleurs soulevé, en raison de son austérité, une réelle polémique. Ce sont des observateurs extérieurs, flamands notamment, qui en ont relevé la pertinence. Il faut reconnaître que René Greisch s'est très peu attaché à la diffusion de son œuvre. La visibilité de notre équipe est venue de son savoir-faire et de quelques opérations spectaculaires comme la rotation du pont de Ben Ahin en 1987. Plus d'une décennie après la disparition de René Greisch, il m'a paru impérieux de lui rendre hommage à travers une monographie abondamment illustrée.

Propos recueillis par Pierre Henrion

* Pierre Henrion, René Greisch, ingénieur architecte, Prisme Editions, Bruxelles, 2014 (photos Jean-Luc Deru).



Anne Charlier

SAINT-PAPY

NOSTALGIE quand tu nous tiens...

« **200 PARTICIPANTS CONFIRMÉS**, neuf heures après l'annonce de l'événement : check. Les papys et mamys de la guindaille liégeoise sont encore bien verts à ce que je vois... », se félicitait Quentin le Bussy, commentant l'événement qu'il venait de soumettre, sur internet, à une flopée d'anciens étudiants qui, depuis parfois plus de dix ans (voire 20), ne se sont toujours pas départis de leur penne et de leurs guenilles auxiliaires sentant bon le chapiteau malodorant. « Il y a toujours quelque chose en nous que l'âge ne mûrit pas », écrivait Bossuet.

En ce qui concerne les participants à la Saint-Papy, qui s'inscrit un peu singulièrement dans la calendrier des Saints (Saint-Philo, Saint-Hippocrate, Saint-Drum's, Seins-Psycho [sic]...) programmés par l'Association générale des étudiants liégeois sous le chapiteau du Val-Benoit, à la charnière des mois de février et de mars, l'on ne peut pas parler de *statu quo* social. Ils sont enseignants, médecins ou cadres supérieurs, ont créé une famille, mais se réjouissent à l'idée d'aller enchaîner les a-fonds, le soir du samedi 28 février, pour redonner un peu de réalité aux souvenirs de leurs guindailles estudiantines. « Ce côté incongru fait fortement marrer les plus jeunes, assure Quentin, président de l'Agel en 2002, qui est donc l'un des organisateurs de cette année. C'est un collectif d'anciens présidents qui est en réalité à la manœuvre. Il y a une dizaine d'années, Philippe Trignon avait organisé les deux premières éditions de la Saint-Papy sans grand retentissement. En 2012, nous l'avions relancée avec Xavier Claessens et des administrateurs de la MEL, l'ASBL dont le but est de fournir aux étudiants des lieux de guindaille. »

Lors des deux éditions précédentes, plus ou moins 400 personnes y avaient pris part, ce qui est bien moins que les autres "Saints" qui attirent un millier de participants. Et Quentin de préciser : « Cela reste convivial. Si l'on doit quelquefois montrer les dents, avec humour, pour signaler que ce rendez-vous est interdit aux jeunes, certains groupes d'étudiants méritants sont invités à y participer, qui se chargent également de changer les fûts, de débiter les bières et de ranger à la fin de l'événement. Ils sont étonnés de voir qu'aucune barrière n'est installée et que les bars n'existent pas vraiment chez nous de manière formelle. » Et, côté musique, ils ne sont pas complètement dépayés par rapport aux soirées axées sur les années 90 qui ont actuellement le vent en poupe dans certaines salles branchées de Liège.

Si ces retrouvailles entre Alumni d'un genre particulier font le bonheur des chauffeurs de taxis qui, aux petites heures, chargent en continu les papys incapables de reprendre le volant, il se pourrait également que la position pécunieuse de ces éternels étudiants s'avère particulièrement intéressante lorsqu'il s'agira éventuellement de récolter un peu d'argent pour financer et faire tourner une salle de guindailles. Car, théoriquement, le site actuel du Val-Benoit ne pourra plus accueillir le chapiteau après le 31 mars. Une stratégie des vieux pour s'assurer la sympathie des gamins ? On verra lorsqu'il s'agira de cracher au bassinet, plutôt que sur le plancher glissant du... "chaptal".

Fabrice Terlonge

OGM, PEURS ET RHUMATISMES

Le Parlement européen a adopté une directive modifiant la procédure d'acceptation de cultures des OGM sur son territoire. Désormais, chaque Etat-membre pourra autoriser ou refuser ces mises en culture. **Ce qui pourrait paraître comme une ouverture de l'Europe aux OGM est peut-être surtout un "recul", estime au contraire le Pr Patrick du Jardin** (Gembloux Agro-Bio Tech), qui développe son point de vue dans une opinion livrée à *La Libre Belgique* (20/1). La progression [des cultures OGM] enregistrée depuis plus de 15 ans est sans précédent dans l'histoire des techniques de l'agriculture. Elle a lieu dans des pays qui soutiennent l'innovation, par une sorte d'atavisme comme les Etats-Unis, ou pour soutenir leur dynamique propre de développement, comme le Brésil et la Chine, ou encore l'Inde et le Burkina Faso. Finalement ce qu'il y a de dérangentant dans cette nouvelle directive européenne sur les OGM, c'est l'image de l'Europe qu'elle nous renvoie : celle d'une vieille dame percluse de ses peurs plus que de ses rhumatismes.

☛ Lire le texte complet <http://www.lalibre.be/debats/opinions/>

ECOLOGIE



Deux études sur les poissons-demoiselles, l'une comportementale, l'autre consacrée à l'évolution de 124 espèces, ont permis **d'observer la manière dont une particularité morphologique a déterminé leur comportement écologique.**

☛ <http://reflexions.ulg.ac.be/PoissonDemoiselle>

LE RECTEUR "ENTRE EN BLOG"

Le recteur Albert Corhay vient d'ouvrir son blog personnel. « **Le Recteur 2015**, dit-il, **est un recteur ancré dans la société, qui communique, qui invite au débat et recourt aux réseaux sociaux pour, avec pédagogie, diffuser de l'information, transmettre l'image d'une université source de savoirs et au service de la communauté et dialoguer avec les acteurs et les bénéficiaires de l'action universitaire.** »

☛ Voir www.blogs.ulg.ac.be/albertcorhay et la page facebook www.facebook.com/AlbertCorhay

BIJOU CONTEMPORAIN

À l'occasion de la triennale européenne du bijou contemporain, **Maria Giulia Dondero a analysé des photos de créations très actuelles.** Avec son regard de sémioticienne, elle montre que le collier de l'artiste belge Nevin Arig, *Occupygey-day3*, se positionne comme témoignage, sorte d'hommage aux mésaventures du monde politique contemporain et de ses luttes : il s'agit d'un collier à la fois commémoratif et d'un memento.

☛ <http://culture.ulg.ac.be/bijou>

UNION DANS LA DIVERSITÉ

En réunissant des disciplines aussi différentes que complémentaires, **la faculté de Droit, Science politique et Criminologie offre un large panel de formations**, tout en mettant l'accent sur la recherche via notamment ses différents centres spécialisés. Une Faculté comme une autre ? Loin de là. ULg.TV lui tire le portrait. <http://webtv.ulg.ac.be/facdroit>

QUESTIONS DE STATUTS

L'ouvrage **L'harmonisation des statuts entre ouvriers et employés** fait le point sur la loi entrée en vigueur il y a un an et ses conséquences au niveau juridique. Les critiques et les zones d'ombre restent nombreuses, même si les avancées de la loi ne sont pas à négliger.

☛ <http://reflexions.ulg.ac.be/ouvrieremploye>



J.-L. Wertz

SMART GASTRONOMY LAB

Le 22 janvier dernier, le vice-président du gouvernement wallon, ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique, **Jean-Claude Marcourt, a officiellement lancé à Gembloux le Smart Gastronomy Lab**, un laboratoire d'usage, de cocreation et de prototypage qui facilite l'expérimentation gastronomique et technologique. L'objectif de ce laboratoire est de créer de nouveaux produits, objets, ustensiles, équipements ainsi que de nouvelles recettes et applications en impliquant des experts de différents horizons, grâce à un partenariat inédit entre Gembloux Agro-Bio Tech (ULg), Generation W, le KIKK et le Bureau économique de la province de Namur (BEP).

☛ Informations (et photos) sur le site www.smartgastronomy.be

MONTER UNE BOÎTE ENTRE DEUX SYLLABUS

Unique en Belgique francophone, **le statut entrepreneur permet aux étudiants** d'obtenir un soutien dans leurs projets et des avantages similaires aux étudiants sportifs et artistes. Rencontre en vidéo de trois étudiants aux profils très différents.

☛ <http://webtv.ulg.ac.be/entrepreneur>

BON BILINGUE

Apprendre plusieurs langues serait une activité parée de multiples vertus : plus de performances cognitives, moins de préjugés à l'âge adulte, moins de risque de développer un Alzheimer... En attendant les confirmations, **Martine Poncelet, responsable de l'Unité de neuropsychologie du langage et des apprentissages**, insiste sur des bienfaits établis du bilinguisme, tel qu'acquis, par exemple, par les programmes d'immersion scolaire. *Les gens ont peur du bilinguisme, que l'enfant soit un peu embrouillé. Mais au contraire, il développe de meilleures capacités dans certains aspects cognitifs. Il a plus de facilités à planifier et structurer.* (*Le Soir*, 20/1).

Kurt Van Der Elst



VIVIANE DE MUYNCK

Elle était présente à Liège récemment, pour le premier volet de la trilogie que Fabrice Murgia consacre à la fameuse Route 66 et aux villes abandonnées. Viviane de Muynck revient à l'occasion du Festival de Liège, pour le deuxième volet intitulé *Children of nowhere* (*Ghost road 2*), les 14 et 15 février. **Malvine Cambron, étudiante en arts du spectacle, a pu rencontrer cette grande dame**, qui a joué dans le monde entier avec de très grands metteurs en scène.

☛ <http://culture.ulg.ac.be/deMuynck>

LE 15^e JOUR DU MOIS MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE 241 FÉVRIER 2015 www.ulg.ac.be/le15jour

Département des relations extérieures et communication,
place de la République française 41 (bât. 01), 4000 Liège

Editeur responsable Annick Comblain

Rédactrice en chef Patricia Janssens, tél. 04.366.44.14, courriel le15jour@ulg.ac.be

Secrétaire de rédaction Catherine Eeckhout

Equipe de rédaction Andrey Binet, Patrick Camal, Julie Delbouille, Henri Deleersnijder, Henri Dupuis, Mélanie Geelkens, Pierre Henrion, Philippe Lambert, Julie Luong, Ariane Luppens, Bastien Martin, Sophie Minon, Didier Moreau, Fabrice Terlonge

Secrétariat, régie publicitaire Marie-Noëlle Chevalier, tél. 04.366.52.18

Mise à jour du site internet Marc-Henri Bawin

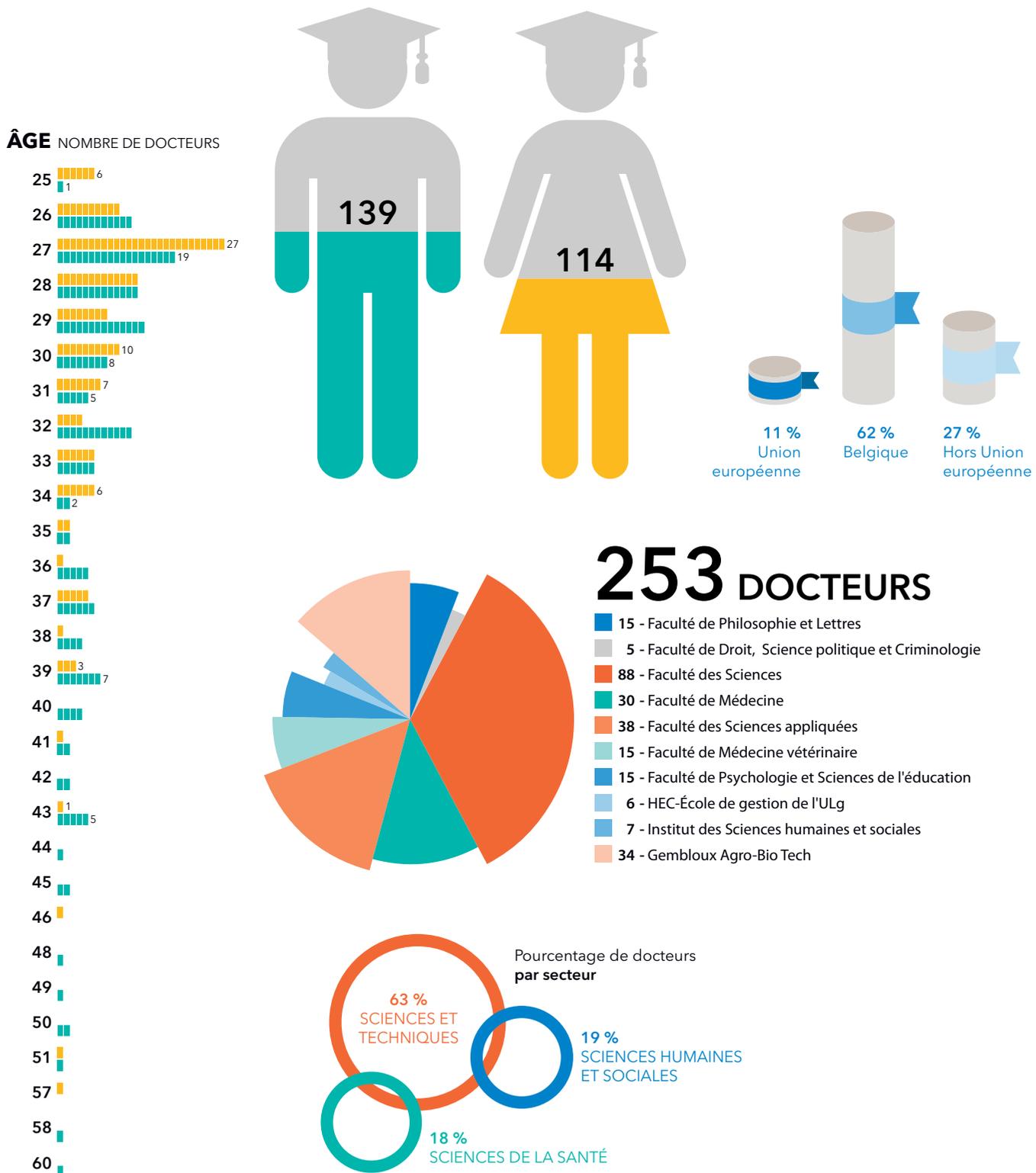
Maquette et mise en page Jean-Claude Massart (créacom) Impression Snel Grafics Dessin Pierre Kroll



DOCTEURS ULG 2013-2014

Le conseil du doctorat veille à mettre en valeur les études de 3^e cycle, travaille au renforcement de la qualité de la formation doctorale et à l'amélioration de l'accompagnement des doctorants. Les chiffres relatifs au doctorat sont fréquemment analysés en concertation avec la cellule Radius : une étude détaillée est actuellement disponible sur le site www.ulg.ac.be/cdd dont nous présentons ici quelques éléments intéressants.

Tous les membres de l'Institution sont par ailleurs invités à participer à la **cérémonie de mise à l'honneur des nouveaux docteurs avec thèse, organisée le 28 mars à 10h aux amphithéâtres de l'Europe**, cérémonie associée à celle de remise des insignes de docteurs *honoris causa*.



Homo homini lupus, peut-on lire dans *Le Léviathan* de Thomas Hobbes, paru en 1651. Même si les temps que nous vivons donnent souvent raison à cette célèbre assertion – “l’homme est un loup pour l’homme” –, elle ne s’applique nullement aux relations intellectuelles qu’entretiennent le Pr Édouard Delruelle et le Pr Christian Behrendt, en dépit des interprétations divergentes qu’ils donnent à l’œuvre majeure du philosophe politique anglais au sein de leur cours destiné aux étudiants de 1^{er} bac en droit et de 1^{er} bac en science politique. Le premier y est chargé de “l’histoire de la philosophie et théories du droit naturel”, le second de celui d’“introduction au droit public”. Soucieux de ne point désarçonner outre-mesure leurs jeunes apprenants, voire de dissiper tout malentendu, ils ont décidé non de croiser le fer, mais de se livrer à une *disputatio* digne de l’ancienne scolastique...

Rendez-vous donc à l’amphithéâtre Noppius de l’Opéra (place de la République française, 4000 Liège) le jeudi 26 mars à 20h : on y videra – en public ! – une “querelle d’école” qui fait honneur à l’Université.

HOBBS

EN DÉBAT

Le 15^e jour du mois : *En quoi consiste votre désaccord avec Christian Behrendt ?*

Édouard Delruelle : En ce qui me concerne, j’estime que Hobbes est essentiellement un penseur “juspositiviste” : le premier droit naturel de l’homme étant sa sécurité, il est indispensable que celle-ci soit assurée par un contrat social. Et c’est l’Etat-Léviathan, en tant qu’instance tierce détentrice du monopole de la violence, qui peut seul remplir cette fonction de contrôle ou de protection des individus : sans lui, c’est la condition de nature qui prévaudrait (“pas de limite à ma puissance d’exister”), autrement dit la guerre de tous contre tous. Il y a donc là, chez Hobbes, un pur calcul, sans la moindre trace d’un quelconque sursaut moral. Christian Behrendt, lui, voit plutôt un fondement moral et une dimension éthique dans la pensée de l’auteur du *Léviathan*, en quoi il y décèle une conception “jusnaturaliste”, celle pour qui le droit à la vie supplante tous les autres. Hobbes était-il catholique ? Christian aurait tendance à le croire alors qu’à mes yeux, il devait être athée en secret. Sur cette question, et d’autres relatives au droit public en général, un certain désaccord existe entre nous, et ça titille volontiers les étudiants : en sciences humaines, il n’y a jamais une seule vérité ni de paradigme faisant foi.



J.-L. Wentz

Le 15^e jour du mois : *En quoi consiste votre désaccord avec Édouard Delruelle ?*

Christian Behrendt : Pour ce qui est de l’appréciation de l’œuvre de Hobbes, les avis d’Édouard Delruelle et de moi-même divergent sur un point : là où il enseigne “noir”, j’enseigne, sur ce point précis, en quelque sorte “blanc”. Nous sommes bien sûr parfaitement au courant de cela, et ce depuis des années. Chaque année, d’ailleurs, les étudiants nous le signalent. Cela étant, la portée du désaccord est en fait limitée, car si on place le point en question dans l’ensemble de la matière, on constatera que nous convergeons très largement.

Le 15^e jour du mois : *Cela voudrait-il dire que, tout limité qu’il soit, votre désaccord est en quelque sorte un enseignement à lui seul ?*

Ch.B. : Bien entendu ! La question de savoir qui a raison et qui a tort n’a, au fond, aucun intérêt. Ce qui importe par contre, et cela est central, c’est d’amener nos étudiants à réaliser que la réalité – monolithique et incontestable – n’existe pas. Cela étant, Édouard et moi-même n’avons évidemment pas construit ce désaccord doctrinal sur Hobbes de toutes pièces, juste pour le plaisir de l’exercice mental qu’il permet. Le désaccord est réel et tout à fait sincère. Mais il “tombe très bien”. Etant au début d’un parcours universitaire, il est fort à propos. Surtout parce que les étudiants verront par la suite, une fois qu’ils auront un peu avancé dans leurs études, que *partout* les débats en doctrine foisonnent. On connaît le beau mot selon lequel “la doctrine s’unifie dans l’ignorance et se divise dans le savoir”. Vous mettez cinq profs de droit dans une pièce, ils ne seront par définition jamais d’accord sur tout ! Le débat d’idées est essentiel à l’Université : c’est une activité co-substantielle, inséparable de la recherche. A cet égard, je crois que Hobbes serait content de savoir que, plus de 350 ans après la publication de son *Léviathan*, on en débat toujours !

Le 15^e jour du mois : *Quelle est selon vous l’actualité de Hobbes ?*

É.D. : Il pose des questions capitales sur les relations de l’individu à l’Etat. Sans être démocrate, il s’oppose à l’idéologie théologico-politique de son époque, engluée dans de meurtriers conflits religieux. Pour lui, le politique doit être totalement autonome, du pouvoir de l’Eglise en premier lieu. Position subversive, s’il en est, qui ne manque pas de nous « parler » aujourd’hui. Dans nos sociétés, avec les pouvoirs indirects que constituent les marchés et les banques – de nouvelles religions ? –, l’autonomie du politique est loin d’être garanti.

Propos recueillis par Henri Deleersnijder

